

# TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

## UN ECHEC SANGLANANT

**L**E Général de Gaulle, dit-on, n'abandonnera pas sa politique algérienne. Celle-ci pourtant vient d'essuyer un échec dramatique. La journée du 11 décembre, avec ses morts, avec le heurt sanglant et plus violent que jamais des deux communautés, avec la révélation pour le monde entier de la force du nationalisme algérien, c'est la faillite de deux ans de louvoiements, d'incertitudes, d'ambiguïtés.

Parler en juin 1958 d'Algérie Française et affirmer aux Européens qu'ils ont été compris, proclamer le droit à l'autodétermination du peuple algérien, mais en reporter l'exercice à un avenir lointain et assurer à l'armée qu'elle continuera la « pacification » et contrôlera la consultation populaire, ouvrir une négociation avec le G.P.R.A., mais l'enfermer dans des limites qui la condamnent aussitôt à l'échec, annoncer la naissance d'une République algérienne, mais refuser d'en discuter avec ceux qui se battent depuis six ans pour créer cette République : telles ont été les démarches contradictoires du gaullisme de mai 1958 à décembre 1960. Tout s'est passé comme si le seul principe permanent de cette haute politique était de faire naître systématiquement des malentendus. La sanction des événements est impitoyable.

**L**E référendum du 8 janvier peut-il être désormais autre chose qu'une comédie dérisoire ? Déjà auparavant cette procédure était, selon nous, totalement inadaptée à la situation politique réelle. Il marquait seulement l'obstination à espérer une solution qui ne passerait pas par la négociation avec le G.P.R.A.

Que dire aujourd'hui, sinon que le référendum est vidé de toute signification, surtout en Algérie ? Les spéculations sur une force nationaliste autre que le G.P.R.A., ont été anéanties par le caractère pro-F.L.N. des manifestations. L'expression « Algérie Algérienne » a tout de suite pris pour les Algériens un sens tout différent de celui que De Gaulle entendait lui donner. Que peut valoir dès lors un OUI ou un NON à une question que chacun interprète à sa manière ?

On peut s'interroger d'autre part sur ce que feront l'armée et l'administration : ne tenteront-elles pas de conserver coûte que coûte à la consultation l'orientation que le pouvoir avait souhaitée ? Quelles pressions les Ultras chercheront-ils à exercer ?

**E**NGAGE dans l'impasse, le Général de Gaulle peut tenter de dissimuler sa faillite en réagissant, comme tous les régimes autoritaires lorsqu'ils subissent un échec. Les responsabilités sont rejetées sur les « meneurs », les « extrémistes », les « minorités agissantes que ne suivent pas les masses populaires ». C'est l'échappatoire commode — et bien illusoire — de tous ceux qui ne veulent pas reconnaître qu'ils ont mal apprécié les données réelles de la situation. La logique de cette explication conduit au durcissement du régime : il faut réduire au silence les « agitateurs », seuls responsables de tous les maux, donc restreindre encore davantage le droit à la critique et les libertés de l'opposition.

Plus que jamais la lutte pour la paix par la négociation et la défense des organisations démocratiques sont étroitement liées. Plus que jamais s'imposent la vigilance et l'union de ces forces.

Robert VERDIER.

### • O.N.U. : Position du G.P.R.A. renforcée

par Pierre STIBBE (en page 3)

### • SIMCA : fascisme et commandos

par Lucien RIOUX (en page centrale)

### • La nouvelle rubrique de « T. S. »

### Les Droits du Travailleur

par Pierre PHILIPPE (en page 7)

## DÉCLARATION DU Bureau National du P.S.U.

Deux ans et demi après le 13 Mai, l'arrivée de de Gaulle au pouvoir et la comédie de la fraternisation, le drame de l'Algérie s'aggrave encore. L'intervention brutale de certains corps spécialisés de l'armée a fait en quelques heures plus de cent victimes.

Le régime du pouvoir personnel, loin d'avoir réussi à mettre fin à la guerre, a conduit à un affrontement plus brutal que jamais. La politique des fausses promesses et des demi-mesures qui a été jusqu'à présent celle du Général de Gaulle, ne pouvait aboutir qu'à la tragique impasse actuelle.

Ce qui est condamné par les événements sanglants du 11 décembre, c'est le refus d'ouvrir une négociation avec le G.P.R.A. Nul ne peut contester désormais que c'est derrière celui-ci que sont organisées les forces du nationalisme algérien.

Après les journées que vient de vivre l'Algérie, le référendum a perdu toute signification. Cette consultation ne pourra en tout cas être en Algérie qu'une comédie ou l'occasion de nouveaux troubles.

Seule, la négociation permet d'aboutir à la paix à laquelle aspirent les peuples de France et d'Algérie; seule, la négociation offre le moyen de surmonter les antagonismes des deux populations et d'aménager les conditions de leur coexistence.

La vigilance s'impose plus que jamais. La faillite de la politique algérienne de de Gaulle risque de servir de prétexte à un nouveau renforcement du régime autoritaire.

- Pour faire face à ce danger,
- Pour en finir avec la guerre,

UNION ET ACTION DE TOUTES LES  
FORCES FAVORABLES A LA PAIX.

Avec le P.S.U., pour la NEGOCIATION,  
pour la DEMOCRATIE.

# DIMANCHE ROUGE A ALGER

Cette semaine, il n'y aura pas de « Flashs en Flèches ». Ce ne sont pas les événements qui manquent — guerre civile au Laos, troubles en Angola, à Cuba, au Congo, etc... —; mais à la fin de chaque écho, reviendrait un refrain lancinant : « Pendant ce temps à Alger, l'armée française tire sur des Musulmans qui manifestaient pour leur liberté et l'indépendance de leur pays ». D'autre part, cette chronique essaye de regarder avec le sourire de l'ironie les troubles qui agitent le monde, mais aujourd'hui le chroniqueur n'a pas envie de rire : quatre-vingt-dix Algériens sont morts sous les balles françaises, la population musulmane d'Alger a franchi une nouvelle étape de son cal-

vaire, dont nous sommes tous responsables, parce que c'est en notre nom qu'on a tiré.

La répression à Alger, beaucoup de Français et certains d'entre nous auraient tendance à la regarder comme une catastrophe naturelle, semblable aux éruptions volcaniques ou aux inondations : « C'est épouvantable, disent-ils, mais personne n'est responsable et personne n'y peut rien. » Or, une lecture attentive de la presse montre qu'il n'en est rien : dans une très large mesure, le drame pouvait être évité.

C'est ce que nous voudrions montrer, en utilisant exclusivement les récits publiés par la presse bourgeoise, afin de n'être pas suspects de partialité.

## L'origine des manifestations

Reportons-nous à Alger samedi soir. Depuis deux jours les Européens attaquent le service d'ordre à coup de pierres, de « cocktails Molotov », de bouteilles d'essence enflammée. Le service d'ordre refoule les manifestants, les disperse lorsqu'ils se font trop agressifs. Il y a plus de deux cents blessés parmi les C.R.S. et les gendarmes. Pourtant, le service d'ordre n'ouvre le feu à aucun moment. La grève est totale : les Musulmans, qui se sont rendus à leur travail, ont été repoussés et parfois molestés par les grévistes européens, et ils apprennent que les heures de travail perdues par suite de cette grève forcée ne leur seront pas payées. (Cf. *Le Figaro*, 12 déc., p. 6, col. 5.) D'autre part, des groupes d'Européens se répandent dans les faubourgs arabes; ainsi à Belcourt : « On racontait que vers 18 heures de jeunes Européens, refoulés par le service d'ordre du centre de la ville, avaient en passant insulté un Musulman, près de la S.A.U. de Belcourt. 2 à 300 Musulmans seraient allés se plaindre aux officiers qui tentèrent de les calmer. Ils se dirigèrent alors vers le centre commercial armés de bâtons et leur cortège fut grossi d'un millier de manifestants. C'est alors qu'ils brisèrent des vitres et incendièrent un poste à essence. Selon plusieurs Musulmans interrogés, les jeunes Européens n'auraient pas insulté mais blessé à balles un Musulman, et c'est ce qui aurait mis le feu aux poudres. » (Henri de Turenne, *Journal du Dimanche*, 11 déc., 1<sup>re</sup> éd., p. 4, col. 4 et 5.)

Ainsi exaspération musulmane et provocations européennes sont à l'origine des manifestations musulmanes du samedi soir. Les cris : « Vive de Gaulle », « Algérie Algérienne », « Les Ultras au poteau » dominant, mais on entend déjà : « Abbas au pouvoir », « Algérie musulmane ». Les manifestants sont contenus par le service d'ordre, au prix de quelques bousculades, mais sans incident grave : les 3 Musulmans tués rue de Lyon le sont par un Européen (*L'Aurore*, 12 déc., p. 3). Le lendemain, les manifestations musulmanes reprennent, dans tous les quartiers musulmans, des vitrines sont saccagées, des autos renversées, mais jusqu'à 12 heures on ne signale aucune victime européenne. Or, les premiers coups de feu sont tirés bien avant cette heure : « 10 heures : des centaines de Musulmans descendent en courant des hauteurs du quartier qui s'étage au-dessus de la rue de Lyon, hurlant des slogans nationalistes. Ils arrivent au bas de la rue Julienne, leurs drapeaux verts en tête. Brusquement plusieurs coups de feu claquent : des Européens armés leur font face. » (*Le Monde*, 13 déc., p. 2, col. 1.) Alain de Sédouy, de *Paris-Press* est plus formel encore : « Le drame aurait peut-être été évité sans les provocations de Bab-el-Oued. Tout a commencé hier vers 14 h. 30, rue des Moulins, à proximité du carrefour des Trois-Horloges, base de départ traditionnelle des blousons noirs européens. Depuis le matin, un groupe d'hommes très agités, armés de gourdins, discutaient ferme sur la place. Après le déjeuner ils se sont mis à pourchasser les Musulmans en criant : « Algérie française ». Les autres répondaient : « Algérie algérienne ». Aucune goutte de sang n'avait été versée jusque là. C'est alors que les manifestants européens voulurent en-

trer dans un café maure. Il y eut une brève mêlée au couteau. Certains des Européens, qui étaient armés, ont tiré. Il y eut deux tués. Les Musulmans ripostèrent. Un d'entre eux tomba mort. C'était la troisième victime. En sortant les Européens se vantèrent de leur razzia. Il y avait là un zouave musulman qui devint comme fou furieux en les écoutant et qui se mit à tirer sur ses camarades Européens en faction depuis la veille au soir dans le quartier. Les Européens se vengèrent par un lynchage des soldats musulmans. Bientôt quinze cadavres étaient allongés côte-à-côte autour des Trois-Horloges. » (*Paris-Press*, 13 déc., p. 2, col. 6 et 7.) De même, un Musulman raconte à Alain Jacob du *Monde* : « Nous avons commencé à défilé avec les drapeaux mais, sans violence du tout. Nous étions dans la rue quand des Européens nous ont tiré dessus depuis les fenêtres et les balcons. Il y a eu des morts et des blessés. Alors nous nous sommes attaqués à leurs voitures, nous leur avons aussi lancé des pierres. » (*Le Monde*, 13 déc., p. 3, col. 4.)

Il semble bien que, le matin, les Musulmans s'en soient pris uniquement aux magasins et aux voitures, non aux personnes, et que certains Européens, ivres de haine ou de peur, aient ouvert le feu sur eux, et, les premiers, aient fait couler le sang.

## Les Musulmans n'avaient pas d'armes à feu

Inutile d'insister sur les mots d'ordre : « Vive le F.L.N. », « Abbas au pouvoir », « Libérez Ben Bella », « Abbas-De Gaulle, négociez », « Fusillez Lagailarde », sinon pour souligner qu'aucun cri hostile à l'armée et au Président De Gaulle n'a été signalé. Inutile d'insister sur la forêt de drapeaux verts et blancs : au risque de leur vie, les Algériens ont exprimé clairement leur volonté d'indépendance.

Il faut, en revanche, noter qu'aucun des journalistes de la presse parisienne n'a vu, de ses propres yeux, d'armes à feu aux mains des Musulmans. Certains rapportent des rumeurs : « Des coups de feu sont échangés de part et d'autre », mais on a vu que les Européens tiraient de leurs balcons. D'autres citent les propos d'un officier parachutiste selon lequel les manifestants auraient tiré sur ses hommes. Mais répétons-le, aucun journaliste n'a vu d'armes à feu aux mains des Musulmans; au reste, un seul Européen a été tué par balles. Roland Faure, de *L'Aurore*, décrit ainsi un cortège de manifestants : « Tous armés de gourdins, de barres de fer, de cannes, de chaînes de bicyclettes, de petits bidons d'huile d'olive. » (*L'Aurore*, 12 déc., p. 3, col. 3.)

Ces manifestants ne sont pas les faveurs que décrit *L'Echo d'Alger*. Voici un incident relaté par *L'Aurore* : « Rue Albin-Rozet, je vois un groupe d'une cinquantaine de jeunes Musulmans armés de chaînes de bicyclettes et de gourdins entourer la voiture d'un couple d'Européens qu'ils ont obligés à s'arrêter. Un grand garçon brun au visage brutal ouvre la portière. A côté du conducteur, un homme d'une quarantaine d'années, se tient une jeune femme blonde d'allure frêle qui jette autour d'elle des regards épouvantés. — Criez « Algérie musulmane », ordonnent les manifes-

tants musulmans aux deux Européens qui s'exécutent. Et la voiture repart... » (*L'Aurore*, p. 4, col. 2, 12 déc.) C'est un fait que quatre Européens ont été égorgés et nul ne songe à excuser ce forfait; mais quatre-vingt-cinq Musulmans sont morts; il apparaît d'ores et déjà que vingt d'entre eux ont été tués par des balles de 7,65 : or, le service d'ordre n'avait aucune arme de ce calibre; plusieurs autres ont été lynchés. De quel côté sont les tueurs dénoncés par *L'Echo d'Alger* ?

L'attitude des manifestants à l'égard du service d'ordre — lorsqu'il est formé de C.R.S. et de gendarmes — est significative. Les Musulmans n'ont nulle part attaqué le service d'ordre, ils ont parfois tenté de forcer les barrières par leur poussée, mais — nous y reviendrons — aucun incident grave n'a opposé les Musulmans aux C.R.S., aux gendarmes, et aux soldats du contingent.

## L'attitude des Européens

Les Européens sont armés de revolvers, et tirent sans hésiter. Roland Faure écrit dans *L'Aurore* : « Quelques centaines de Musulmans venus de Bab-el-Oued se heurtent à une barricade tenue par des Européens. Efrayés par la rue des Musulmans déchainés qui courent sur eux, les Européens ouvrent le feu. Plusieurs Musulmans sont blessés. » (*L'Aurore*, 13 décembre, p. 4, col. 1 et 2.) Cette scène rapportée par René Puisseuseau, de *France-soir*, donnera une idée de l'hystérie dont la majorité des Européens d'Alger ont été atteints : « Les parachutistes se lancent en avant. Les Européens, dans la rue, les encouragent en criant : « Massu ! Massu ! Allez-y ! Tirez ! Tirez ! » D'autres montrent du bras des Musulmans qui s'enfuient sur la pente : « En v'là un ! là ! là ! » Aux fenêtres d'un immeuble trois femmes européennes de 40 à 50 ans crient inlassablement : « Tuez-les ! Tuez-les ! » (*France-soir*, 13 déc., p. 5, col. 2.) Il est certain qu'il y a eu des « ratonnades » : Alain Jacob, du *Monde*, confirme le récit d'Alain de Sédouy : « Dans les rues voisines (de la place des Trois-Horloges) les Européens du quartier sont encore « en chasse », les uns, le revolver à la main, d'autres armés de matraques et de gourdins. » (*Le Monde*, 13 déc., p. 3, col. 5.)

## Le service d'ordre

Il faut distinguer deux groupes parmi le service d'ordre :

1) Tous les envoyés de la presse parisienne signalent le sang-froid et la relative modération dont ont fait preuve les C.R.S., les gendarmes mobiles, et les hommes du contingent. *Combat*, *France-soir*, *Le Monde*, *Le Journal du Dimanche*, *Le Figaro*, rapportent des incidents qui auraient pu devenir sanglants, sans le calme de ces éléments. Si C.R.S., gendarmes et soldats du contingent avaient été seuls engagés, il n'y aurait sans doute pas eu d'autres victimes à déplorer que celles qui furent tuées par les Européens. C'est ce qu'un Musulman déclare vers 15 heures à Alain Jacob, du *Monde* : « Avec le service d'ordre cela va bien. Les C.R.S. et les militaires sont corrects. Bien sûr, il ne faut pas que ce soient n'importe quels militaires. Si on nous envoie des paras, cela peut être terrible. » (*Le Monde*, 13 déc., p. 3, col. 4.)

2) On a envoyé les paras, et ça a été terrible. Voici pêle-mêle quelques récits : « A Bab-el-Oued, des Musulmans occupent les barricades désertées la veille par les Européens. Les paras chargent et ouvrent le feu avec des armes automatiques. » (*L'Aurore*, p. 4, col. 3, 12 déc.) « En dernière minute on apprenait que les paras étaient intervenus au Ruisseau et étaient remontés jusqu'au Clos Salembier pour disperser à la mitrailleuse les manifestants musulmans. » (*Journal du Dimanche*, 11 déc., 2<sup>e</sup> éd., p. 4, col. 8.) « Dimanche 15 h. 22 : Des mitrailleuses auraient été utilisées contre les manifestants du quartier du Ruisseau. On déplorerait 5 morts et plus de 100 blessés. » (*Paris-Jour*,

12 déc., p. 7, col. 1.) René Puisseuseau de *France-soir*, raconte le retour des paras « vainqueurs » : « — Combien y a-t-il de morts ? demande quelqu'un. A cette question un des parachutistes réplique en haussant seulement les épaules : « Oh ! il y en avait pas mal sur le tapis ! Je crois qu'on a fait un beau nettoyage... Des gardes mobiles arrivent maintenant. Ils vont relever les paras. Un officier de parachutistes dit : « On pourra rentrer là dedans avec des blindés et il n'y aura plus besoin de tirer... » (*France-soir*, 13 déc., p. 5, col. 3.)

On peut conclure avec J.-F. Chauvel du *Figaro* : « Le geste des parachutistes qui ce matin ont ouvert le feu, quartier du Ruisseau, après Belcourt, alors que le commandant du Secteur Alger Sahel s'est refusé depuis trois jours et jusqu'à ce soir à ordonner aux gendarmes et C.R.S. placés sous son commandement de faire usage de leurs armes, est grave. Y aura-t-il en effet deux poids et deux mesures une fois de plus, se demandent les Musulmans ? » (*Le Figaro*, 12 déc., p. 1, col. 2.) Le mot « grave », le futur « aura » sont d'élegants euphémismes : l'attitude des parachutistes a été telle qu'elle a suscité plusieurs incidents entre gendarmes et C.R.S. d'une part, paras de l'autre, incidents relatés par *France-soir*, *Le Monde*, *Paris-Jour* et *Le Figaro*.

## Deux questions

Cette intervention des paras pose deux questions. Chacun savait, après la bataille d'Alger de 1957, la haine raciste portée par les paras aux Musulmans. Chacun savait l'effet que produirait sur les Musulmans l'apparition des paras. Chacun savait que le loyalisme de ces unités à l'égard du gouvernement est pour le moins douteux. Or, les régiments de paras ont quitté les Aurès dans la nuit de samedi à dimanche et sont arrivés à Alger le dimanche matin. L'ordre de les amener à Alger a donc été donné avant les manifestations de dimanche. Qui a donné cet ordre ? Rappelons la hiérarchie des responsables de l'ordre public : le délégué général M. Morin, le général Crépin, commandant en chef, le général Vézinet, commandant le corps d'Armée d'Alger, le général Gombaud, commandant la zone Alger Sahel, les colonels Moullet et Binoche, commandant la ville d'Alger. Lequel de ces six hommes a demandé la venue des paras ?

Deuxième question. Le Général de Gaulle a été, nous a-t-on dit, tenu au courant heure par heure de la situation. Est-ce exact ? A-t-il été informé de l'ordre donné aux paras ? S'il l'a été, comment a-t-il réagi ?

Ces questions ne resteront pas éternellement sans réponse. Qu'on ne compte pas sur nous, en tout cas, pour arrêter de les poser.

Emmanuel TERRAY

## La F.E.N.

...y compris  
la grève générale

La Fédération de l'Éducation Nationale renouvelle pour sa part, l'engagement qu'elle a pris antérieurement de répondre par tous les moyens dont elle dispose, y compris la grève générale, à tout coup de force ou coup d'État qui tendrait à dénier aux populations d'Algérie le droit d'autodétermination qui leur a été reconnu et à détruire davantage encore les libertés démocratiques essentielles.

Elle exprime sa fidélité aux objectifs dont l'acceptation, par toutes les organisations syndicales a permis que soit organisée la journée du 27 octobre, tant ils correspondent au vœu profond de la Nation :

- paix par la négociation,
- garanties mutuelles de l'application loyale du principe d'autodétermination,
- sauvegarde de la démocratie et de ses principes fondamentaux.

9 décembre 1960.

O. N. U. :

## Position du G.P.R.A. renforcée

Les événements de dimanche ont à coup sûr renforcé la position du G.P.R.A. à l'O.N.U. Les manifestations musulmanes en faveur du F.L.N. ont confirmé sa représentativité. L'attitude des parachutistes tirant sur les manifestants musulmans alors que les manifestants européens de la veille avaient été ménagés, renforce l'argumentation algérienne selon laquelle l'armée française ne peut pas se comporter en arbitre impartial entre les différentes catégories d'habitants de l'Algérie et ne saurait donc assurer la régularité du référendum sur l'autodétermination.

Samedi dernier, il était peu probable que la résolution afro-asiatique qui n'était contresignée que par 21 pays puisse obtenir la majorité des 2/3 nécessaire pour son adoption par l'Assemblée Générale. Depuis lundi et en raison de l'émotion provoquée par la fusillade d'Alger, son adoption à la majorité simple par la Commission plénière ne fait plus de doute et son adoption finale par l'Assemblée Générale devient possible.

C'est pour profiter de l'atmosphère favorable ainsi créée, que les représentants du G.P.R.A. à New-York ont invité les porte-paroles des gouvernements qui les soutiennent à renoncer à la parole en Commission afin d'aboutir au vote final avant l'inter interruption de la session prévue pour le 20 décembre.

### Une décision concrète

La motion afro-asiatique tranche nettement sur toutes les résolutions antérieures de l'O.N.U. relatives au conflit algérien. En effet, en février 1957, l'O.N.U. s'était contentée d'exprimer l'espoir d'une solution pacifique, démocratique et juste, et en décembre 1957, elle avait simplement manifesté le désir que des pourparlers soient amorcés. C'étaient là des vœux pieux, importants certes dans la mesure où ils mettaient fin à la thèse de l'Algérie, problème exclusivement français, mais qui ne dépassaient pas le stade de la recommandation platonique.

Le texte soumis actuellement au vote de l'O.N.U. comporte au contraire une décision concrète : celle d'organiser et de contrôler un référendum en vue de permettre au peuple algérien de déterminer librement le destin de son pays dans son ensemble !

De l'échec de Melun, du refus de de Gaulle de discuter avec lui les conditions politiques et techniques de l'autodétermination, le F.L.N. a conclu qu'un référendum organisé par la France serait une nouvelle duperie et que seule la prise en charge du référendum par les Nations-Unies — c'est-à-dire la présence des Casques Bleus en Algérie avec tout pouvoir pour préparer et contrôler la consultation populaire — permettrait une application sincère du principe de l'autodétermination admis par les deux parties en conflit.

### Un grand ensemble

#### France-Maghreb-Afrique

Cette thèse avait été combattue par les représentants des Etats africains de langue française demeurés fidèles à l'esprit de la Communauté, même s'ils n'en sont plus membres. Partagés entre leurs sentiments africains et la solidarité anticolonialiste d'une part, et leur volonté de ne pas rompre avec le gouvernement français d'autre part, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et les Etats du Conseil de l'Entente sont, avant tout, désireux de voir reprendre les pourparlers interrompus à Melun. Pour eux, l'Algérie Algérienne représente l'équivalent de ce qu'a été pour l'Afrique Noire cette loi-cadre d'où a très vite découlé l'indépendance. Ils ne suivent pas la France lorsqu'elle soulève l'incompétence de l'O.N.U., mais ils estiment que l'O.N.U. doit se borner à recommander et, éventuellement, à parvenir la reprise des négociations : ils admettent que le contrôle du référendum ne peut pas être laissé aux seules autorités françaises et qu'un contrôle mixte Armée Française-A.L.N. serait difficile à mettre sur pied, mais ils pensent que la reprise de contact de Gaulle-F.L.N., par leur entremise, permettrait d'aboutir, à un stade ultérieur, à la prise en charge du référendum par un groupe d'Etats africains de langue française comprenant, d'une part les Etats africains liés à la France, d'autre part la Tunisie, le Maroc, et sans doute aussi le Mali et la Guinée, alliés du F.L.N.

Dans leur esprit, cet accord sur la procédure doit d'ailleurs préparer un accord sur le fond permettant à l'Algérie Algérienne de déboucher sur l'Algérie indépen-

dante, le Maghreb Uni, l'association Maghreb-Afrique et ensuite la constitution du grand ensemble France-Maghreb-Afrique, préconisé de longue date par Senghor, Bourguiba et Ferhat Abbas.

Pensant que la résolution afro-asiatique n'obtiendrait pas la majorité des 2/3, les Africains se réservent de déposer un certain nombre d'amendements tendant à la rapprocher de leurs thèses, ce qui leur vaut de sérieuses critiques de la part des Algériens.

Pour le G.P.R.A., le tête-à-tête avec de Gaulle est désormais impossible, car de Gaulle exige d'eux la reddition; l'Algérie Algérienne n'est pas l'antichambre de l'Algérie indépendante, mais la « baodaisation » de l'Algérie.

A quoi les Africains répliquent à leur tour que l'indépendance ne se conçoit pas sans transition, et surtout que la motion afro-asiatique, même adoptée, demeure inapplicable — de Gaulle n'acceptant jamais la présence des Casques Bleus en Algérie et leur débarquement malgré le veto de la France étant impensable.

Ils rappellent qu'au Congo, c'est le gouvernement Lumumba qui a fait appel à l'O.N.U. au lendemain de la proclamation de l'indépendance, mais que les Casques Bleus ne peuvent pénétrer dans un pays sans l'assentiment des autorités qui l'administrent.

Les événements de dimanche rendent évidemment beaucoup plus difficile la tâche de médiation que s'étaient assignée les Africains. Si l'O.N.U. décide effectivement d'organiser et de contrôler un référendum en Algérie, le G.P.R.A. jouira d'une autorité internationale considérablement accrue, mais la mise en œuvre pratique de la résolution de l'O.N.U. se heurtera à des obstacles politiques, juridiques et militaires non moins considérables.

Pierre STIBBE.

## ALGER VU PAR LA PRESSE ÉTRANGÈRE

### NEW YORK HERALD TRIBUNE

12 décembre

(Article d'Alain de Lyrot)

Un jeune Algérien qui accompagne le reporter du N.Y.T., lui dit « Rien ne peut nous arrêter maintenant. Nous disions juste ce que disait de Gaulle à l'Algérie algérienne. Pourquoi l'armée a-t-elle tiré sur nous ? ». Un peu plus tard : « Nous croyons en de Gaulle et en personne d'autre, mais il faut qu'il négocie avec le F.L.N. autrement tout est impossible ». En le quittant, il lui dit « Dites-leur que nous avons gagné la guerre ».

Un autre Algérien dans la Casbah : « Nous voulons de Gaulle et le F.L.N., mais les Européens veulent tout empêcher. De Gaulle a demandé un référendum : ceci est le référendum. Maintenant, les gens savent ce que nous pensons ». « Nous ne voulons pas envahir Alger, nous voulons simplement montrer aux Européens ce que nous pensons. Eux manifestent, nous manifestons aussi ».

Un leader musulman de la manifestation de Belcourt rappela le massacre de Sétif de 1945 et ajouta en se moquant : « De Gaulle était au pouvoir à ce moment-là, nous nous souvenons ».

A Oran, deux Musulmans furent tués par balle dans des circonstances mystérieuses ; ce furent les premières victimes de l'émeute. Une foule de 10.000 Musulmans furieux renversa les voitures, brisa le feu vert et se battit avec les jeunes manifestants européens.

A Alger, samedi soir, une masse de 2 à 3.000 Musulmans quitta subitement le centre de la ville vers vingt heures, juste au moment où la journée de combat entre les Européens et la police était en train de se terminer... Les C.R.S. les chassaient avec un barrage de bombes lacrymogènes ; alors, ils commencèrent à se battre avec les Européens.

### NEW YORK TIMES

13 décembre

(Article de Doty, correspondant à Paris)

Les dizaines de milliers de Musulmans qui ont manifesté aujourd'hui à travers tout le pays, souvent en face de la fusillade, ont démontré que la conception de l'Algérie française ne peut s'appuyer que

sur la force et non sur le consentement. Le texte de la question soumise au référendum du 8 janvier a été officiellement publié la semaine dernière. Nous disposons donc maintenant de cette pièce du débat. Il convient d'en faire l'analyse.

Comme on pouvait s'y attendre, la question est formulée de manière aussi équivoque que possible :

« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des Pouvoirs Publics en Algérie avant l'autodétermination ? »

En fait, et cela aussi était prévu, deux problèmes sont apparemment posés, alors qu'il ne sera possible de donner qu'une seule réponse, par OUI ou par NON.

Le terme d'autodétermination est employé deux fois : cela pour allécher l'opinion de gauche et réduire, alors que commence le débat à l'O.N.U., une partie de l'opinion internationale. Le mot à lui seul hérisse les Ultras : d'où la conclusion suggérée que le chef de l'Etat s'orienterait vers une politique libérale et conforme aux exigences démocratiques.

Mais, quelques principes relatifs à une organisation provisoire et immédiate de l'Algérie sont également soumis à l'approbation du corps électoral. C'est ici qu'il convient de regarder de plus près en se rapportant au texte du projet de loi.

Celui-ci dit en son article premier :

« Dès que les conditions de la sécurité en Algérie permettront d'y établir le plein exercice des libertés publiques, les populations algériennes seront connaître, par la voie d'une consultation au suffrage direct et universel, le destin politique qu'elles choisiront par rapport à la République française ».

« Des sources gouvernementales ont affirmé cette nuit que les manifestations étaient fondamentalement des expressions spontanées de confiance musulmane en de Gaulle et qu'elles avaient été exploitées par l'organisation rebelle. Il ne faudrait qu'une poignée d'agitateurs, affirmaient ces sources, pour changer les cris de « Vive de Gaulle et Algérie algérienne » en « Ferhat Abbas au pouvoir » et « Algérie musulmane ».

(Article de Thomas Brady, correspondant à Alger)

« Les instructions transmises à la censure interdisaient de donner quelque indication que ce soit sur le fait que le chiffre des morts pouvait être plus grand que le chiffre officiel, de faire aucune référence au drapeau du F.L.N. agité par les Musulmans et au fait que la police et les soldats avaient tiré sur les Musulmans ».

« La soudaine vague d'agitation violente dans la population musulmane urbaine était virtuellement toute en faveur du F.L.N. »

« A Alger, un témoin vit au moins deux Musulmans tués par une foule de lyncheurs européens à Bab-el-Oued. Des parachutistes ouvrirent le feu sur une colline boisée derrière Belcourt et tirèrent pendant près d'une heure pendant que les Musulmans fuyaient sur la pente. Un photographe militaire qui était monté sur la colline avec un détachement de parachutistes déclara quand il revint : « Il doit y avoir un bon nombre de morts. C'était un bon nettoyage ».

« Quand un régiment de parachutistes fut relevé à Belcourt, tard aujourd'hui, par les C.R.S. et passa à côté des C.R.S. protégeant les manifestants Musulmans, les soldats crièrent aux policiers : « Pourquoi ne faites-vous rien contre eux ? » Un policier répondit : « Nous avons des ordres ». Les parachutistes furent reçus par les Européens avec des embrassements, des cris « Algérie française », de la nourriture et des boissons.

Un parachutiste me déclara pendant que ses camarades étaient en train de tirer : « Le plus nous en tuons, le mieux ça vaut. Ils le méritent ».

L'incident le plus grave de la journée se produisit place du Gouvernement entre Bab-el-Oued et le centre, quand les troupes tirèrent sur les manifestants Musulmans, en tuant quinze.

## PIÈGE

## OU RÉFÉRENDUM ?

Les conditions de cette consultation seront fixées par décret pris en Conseil des Ministres... »

Suffrage direct et universel : Voilà encore de quoi donner une impression de netteté et de quoi séduire les démocrates. C'est bien, a-t-on l'air de dire, le suffrage universel, et au collège unique, bien entendu, qui tranchera.

Mais,

1) « Dès que les conditions de la sécurité en Algérie permettront... » : le sens de cette phrase est clair : elle signifie que l'autodétermination ne peut avoir lieu dans les conditions actuelles, ce qui est incontestable, mais aussi qu'elle n'aura lieu qu'une fois la « pacification » achevée. En effet, du moment que l'on ne retient pas, comme moyen d'arrêter les combats, la procédure de négociation avec ceux contre qui on se bat, il ne reste d'autre perspective que leur défaite. C'est la poursuite de la guerre.

2) « Les conditions de cette consultation seront fixées par décret pris en Conseil des Ministres ».

Cette phrase est capitale. On avait dit, avant que le texte fut connu, qu'il demanderait l'approbation du principe de l'autodétermination. Ce n'est plus exactement dans ces termes que la question est posée. Il est demandé en effet : « Approuvez-vous le projet de loi concernant l'autodétermination ? » Il est ainsi évident qu'on ne demande pas au peuple français de se prononcer sur le principe de l'autodétermination, mais aussi, très hypocritement, sur ses conditions, qui seront « fixées par décret pris en Conseil des Ministres ». Or, c'est là, on le sait, tout le débat. C'est sur ce point que bute toute la négociation : fixation contradictoire entre gouvernement français et G.P.R.A. des garanties sur les conditions ou fixation unilatérale ? Si le texte est adopté, de Gaulle pourra se prévaloir de cette approbation pour dire qu'il s'en tient à son attitude de Melun : la négociation ne peut porter selon lui que sur les clauses militaires du cessez-le-feu.

Enfin, il convient de considérer l'article 2, relatif à l'organisation provisoire. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est très vague. Qu'est-ce exactement que ces « affaires algériennes » qui seront de la compétence des organismes exécutifs ou représentatifs crés pour l'ensemble de l'Algérie ? Quelle sera l'étendue de ce domaine ? Sera-t-il celui des Conseils généraux ? Sera-t-il plus vaste. Nous n'en savons rien : seuls les décrets d'application, qui ne seront évidemment pas connus avant le 8 janvier, nous le diront.

### Un partage du territoire algérien ?

Même incertitude sur les « domaines concernant en commun la métropole et l'Algérie ». Au cours du débat à l'Assemblée Nationale, M. Debré avait dit que le représentant de la République française garderait « la charge des intérêts nationaux ». Nous n'en savons pas plus pour l'instant. Cela suffit, il est vrai, pour estimer que le projet ne paraît pas plus hardi que la loi-cadre de Bourguès-Maunoury et Lacombe en 1957.

L'Exécutif algérien dont on nous a tant parlé risque fort, non seulement d'être composé de fantoches, si tant est qu'il puisse jamais être constitué, mais aussi de ne détenir qu'une ombre de pouvoir.

Autre ressemblance avec la loi-cadre de 1957 : la création « d'organes exécutifs et délibérants régionaux et départementaux ». Comment s'articulera le fonctionnement de ces organes avec les organes prévus pour l'ensemble de l'Algérie ? Quelles seront leurs compétences respectives ? Nous n'en savons rien non plus. Mais l'insitution d'organes régionaux ne peut que susciter les plus vives inquiétudes quand on songe à l'insistance avec laquelle a été envisagée une « partition » du territoire algérien.

Ainsi le texte soumis au référendum du 8 janvier se présente sous la forme que nous avons redoutée dès l'annonce de cette consultation : non seulement il passe à côté du véritable problème, celui de la négociation, mais encore il recèle de multiples litiges dans ses formules vagues, équivoques, ou trop habilement agencées.

P. L.

# SIMCA : fascisme

**SIMCA** : ces cinq initiales « personnalisent » les murs d'un vaste bâtiment moderne, massif et assez inhumain : l'usine de Nanterre.

« Celle-ci, cédée en partie à Citroën, n'est plus qu'un symbole et le berceau de « l'empire Simca » — me dit un militant syndical. A Nanterre, il faut ajouter Poissy (l'ancienne usine Ford, transformée et agrandie), les tracteurs SOMECA à Saint-Denis et à Bourbon-Lancy, les camions UNIC à Puteaux et à Suresnes et un lot d'entreprises qui fabriquent des pièces de fonderie ou de forge, des accessoires, etc. : La SACMO à la Courneuve, la Sté Industrielle Derveaux, la Sté Voisin à Puteaux, les Forges du Loiret, la SOFORA à Sully-sur-Loire... Plus une société de crédit : la CAVIA, sa filiale en Algérie, la NORVA... Plus les taxis parisiens, rouges et noirs... C'est une jolie liste, non ? Encore qu'on ne puisse plus parler de liste puisque ces sociétés ont été regroupées en deux sociétés jumelles : SIMCA-AUTOMOBILES et SIMCA-INDUSTRIE ».

On voit immédiatement qu'on se trouve devant une des plus puissantes entreprises de ce pays. La SIMCA occupe le second rang parmi les constructeurs français d'automobiles. Elle est, depuis dix ans, en progression constante. Son capital social, qui se montait à 2 milliards en 1951, atteignait 8 milliards en 1955, 16 milliards en 1958 et dépassait en 1959 33 milliards. Entre-temps, elle avait absorbé et digéré la FORD française, les camions UNIC et la SOMECA. Mêmes progrès en ce qui concerne la production : en 1953 : 62.000 véhicules (plus 22.000 produits par la FORD française); en 1958 : 206.751 et en 1959 : 250.336... La société est conquérante, toujours à l'affût de nouveaux débouchés; elle exporte considérablement, s'est implantée aux Etats-Unis et possède des usines d'assemblage et de montage à Rotterdam, Nyköping, Dublin, Melbourne, La Havane, Anvers, Mexico, Johannesburg... Internationale par ses marchés, la SIMCA l'est aussi par ses capitaux : issue de la FIAT italienne, elle est liée au groupe américain CHRYSLER et près de 50 % des actions appartiennent à des actionnaires américains, gros ou petits.

En résumé, voici une entreprise qui paraît réunir la plupart des caractéristiques que l'on attribue généralement au capitalisme moderne : liens internationaux, volonté d'expansion, audace dans les investissements et les placements, etc... Est-ce à dire que cette société serait un des bastions du « néo-capitalisme » ? C'est plus douteux.

## La méthode Simca

« Il faut, affirment les tenants du néo-capitalisme, réduire au maximum les causes de tension dans l'entreprise et y intégrer le travailleur. Alors seulement disparaîtront les conflits sociaux ». Toute une technique a été mise au point devant laquelle, il faut le dire, les syndicats sont bien mal armés : développement des « relations humaines », comportement « social » des cadres, hauts salaires liés à la productivité, primes d'intéressement, avantages sociaux importants, souplesse à l'égard des organisations syndicales, accords d'entreprises, distribution d'actions aux ouvriers, etc. La SIMCA est assez loin de ce schéma idéal; sa direction veut également, bien entendu, la paix sociale, mais pour l'obtenir, elle a choisi une autre méthode, une méthode qui, elle aussi, vient des Etats-Unis : la fameuse « méthode Ford » des années 1925. Aux usines de Nanterre et de Poissy, on allie la « carotte » (les hauts salaires) et le « bâton » (chasse aux syndicalistes, marchandage organisé, sanctions à l'égard des protestataires, etc.). Jusqu'à présent, la « méthode Simca » a parfaitement fonctionné : les conflits sociaux sont rares et le plus souvent étouffés; les syndicats sont impuissants, leur influence est très faible et les ouvriers restent isolés, découragés, et surtout méfiants.

La « carotte » : les salaires sont relativement élevés. Ils se situent à la seconde place des salaires de la Métallurgie parisienne, derrière Chausson, devant Renault (et la revue officielle de la Direction, les « Echos Simca » est là pour persuader les ouvriers qu'ils sont des « privilégiés »).

Quant au « bâton »... Rappelons l'exemple Ford 1925 : dans les usines de Rouge River, les syndicalistes étaient pourchassés, écrasés, mis hors d'état « de nuire ». Une organisation « maison » était censée représenter les ouvriers, et une police privée, formée en grande partie de gangsters à peine repentis, assurait l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur des ateliers. A Nanterre ou à Poissy, on n'a, pour l'instant pas atteint à une aussi totale réussite. Mais sur le chemin tracé par l'illustre précurseur Henry Ford, la direction SIMCA essaie de progresser vite. Elle a déjà planté les jalons.

Trois syndicats existent à la SIMCA; l'un est affilié à la C.G.T., le second est « indépendant », le troisième « autonome ». Pas de section importante ni de Force-Ouvrière, ni de la C.F.T.C. Aux dernières élections des usines de Nanterre, en avril 1959, la répartition des voix s'établissait ainsi : C.G.T. 29,2 % des suffrages; Syndicat autonome 19,7 %; Syndicat « indépendant » 51,1 %. « Ainsi, diront

quelques bons apôtres, la direction est parvenue à éliminer presque totalement la C.G.T. communiste ». Elle a, tout au moins, fait tout ce qu'il faut pour cela. Sous des prétextes variés, ses militants ont été, l'un après l'autre, licenciés. Lors des élections, on multiplie les brimades à leur égard, on freine par tous les moyens leur propagande. Un exemple : Jacques L., ouvrier à Nanterre, nous l'apporte : « Les élections chez nous sont un peu spéciales : une multitude de bureaux de vote répartis dans tous les ateliers, les Indépendants ont la possibilité d'être présents partout, tandis que pour la C.G.T., il ne peut y avoir qu'une présence passagère. Tous les ans, il y a une distribution d'enveloppes toutes prêtes... aux petits copains, aux Nord-Africains en particulier : on met à profil leur ignorance. A un certain bureau, voyant la surprise d'un gars qui cherchait les bulletins de la C.G.T. sur la table, un Indépendant s'excusa, les sortit de sa veste et les remit sur la table ».

La C.G.T. ne peut ni afficher, ni faire distribuer librement ses tracts à la sortie. La moindre distribution provoque presque automatiquement une intervention de la police, un car ou deux surveillent, qui embarquent sans ménagement les distributeurs et les emprisonnent, durant quelques 24 heures, pour « vérification d'identité ». De temps à autre, les responsables cégétistes reçoivent une lettre de menaces, ou un petit colis contenant une balle de revolver avec la mention : « la première de la douzaine ». Quelquefois, les menaces sont mises à exécution : les militants sont assaillis dans les rues désertes et matraqués. La dernière agression en date est celle dont fut victime Caneton, responsable cégétiste de Poissy. Au début février, il était attaqué et assommé sur la route qui mène de la gare à l'usine. Devant ces procédés, l'étonnant n'est pas que le syndicat C.G.T. soit si faible, c'est qu'il puisse encore continuer à exister.

A cela, plusieurs raisons : la première est sans contredit le courage de ses militants, la vigueur avec laquelle ils défendent pied à pied leur organisation devant les pressions de la direction. Et puis aussi, à partir du moment où la C.G.T. est trop faible pour amorcer une action, elle ne gêne plus tellement la SIMCA. En la tolérant, la direction prouve aux vils calomnieux que la démocratie règne dans l'entreprise. « La preuve, c'est que même la C.G.T. communiste peut librement avoir des délégués ».

Ce prétexte, cette justification, tombent si d'autres centrales, Force-Ouvrière ou C.F.T.C. tentent d'installer une section chez SIMCA. Il y a des années que la C.F.T.C. essaie de s'implanter à Nanterre et à Poissy. Dès qu'un embryon d'organisation est signalé, il est rare que ses militants restent longtemps employés. Un licencié de Nanterre en 1952 rapporte qu'à cette date : « La C.F.T.C. avait présenté une liste de candidats pour les élections des délégués du personnel... Par la suite, il y eut un licenciement collectif... Sur les 2.000 licenciés, tous les militants C.F.T.C., sauf un ».

Presque toujours, dès la naissance du moindre groupe, le mouchard est là, prêt à signaler au Service du Personnel la liste des participants. Dès lors, la chasse commence, selon la bonne méthode mise au point au moment où il fallait réduire l'influence de la C.G.T. « De nombreux délégués, déclare C... militant cégétiste devant le tribunal de Puteaux, ont été licenciés pour des motifs futiles. En particulier un nommé Legache pour n'être pas venu travailler un samedi de récupération. Un autre, dont je ne me rappelle plus le nom, pour avoir fêté son mariage avec une dizaine de camarades en buvant une bouteille de vin dans l'atelier ».

Et C... pouvait aligner une longue liste de licenciés, dont certains avaient gagné leur procès devant les Prud'hommes. A la C.F.T.C., les victimes sont aussi nombreuses : septembre 1959 : Jacques L...; octobre 1959 : Jacques L... (un autre); décembre 1959 : Michel...; janvier 1960 : René F...

Certes, ces licenciés peuvent faire appel aux Prud'hommes qui condamneront la SIMCA. Mais que coûte à la société un procès perdu ? Quelques dizaines, au plus une centaine de milliers d'anciens francs. Pour le prix d'une seule voiture, elle peut s'offrir la tête de pas mal de délégués. « La loi nous protège vraiment mal, me dit un licencié. Pour gêner sérieusement la SIMCA, il faudrait que nous trouvions d'autres méthodes de lutte. Si nous étions capables, par exemple, d'organiser un boycott sur sa production, la direction hésiterait avant de licencier ».

A noter que le licenciement n'intervient que lorsqu'on a épuisé les méthodes indirectes de chasser le gêneur. Dans son journal de bord, un licencié de la C.F.T.C., René F..., raconte comment, durant deux mois, il a été promené d'un service à l'autre, sans qu'il soit jamais tenu compte de ses capacités professionnelles. A chaque nouveau poste, le travail était à la fois moins intéressant et plus mal rémunéré. En fin de compte, son renvoi fut prononcé pour incapacité. Mais beaucoup n'attendent pas le renvoi final pour partir. Après quelques jours de cette ronde des postes, ils s'en vont d'eux-mêmes, dégoûtés.

Pour le grand public, lecteur de L'Aurore, le symbole : symbole d'une réussite industrielle à côté tapageuse et souvent de mauvais goût).

Pour les ouvriers de la région parisienne, différent : c'est la « boîte » où seul le chômage élevé, les avantages sociaux notables, et au « néo-capitalisme » qui retient son personnel en succès.

En fait, cela n'est qu'une façade : SIMCA, entreprise fasciste en France.

Dans notre pays, le patronat de combat, le patronat réactionnaire qui paie mal et combat mal, n'est pas nationalement dangereux, car il lutte.

A l'autre extrémité, le « néo-capitalisme » classe ouvrière est de lui laisser les miettes de dictations.

SIMCA, c'est tout autre chose que ces méthodes employées en Italie par les fascistes et ces avantages sociaux accompagnée de commandos de dantes du patronat..., une politique d'intimidation.

Le syndicat indépendant créé par la Direction de la période mussolinienne, le « commando ».

Ce qui étonne, évidemment, c'est qu'un tel système de méthodes. Cela est moins surprenant lorsqu'on se rappelle que, à la période « glorieuse » du fascisme, les anciens hommes de confiance de la FIAT, lors de l'Italie en 1940, huit jours avant la déclaration de guerre, ouvertement pro-fasciste.

Le « système Simca » n'a pas comme objectif de lutter contre la classe ouvrière et de laisser ainsi le champ libre à la direction. Il est le moyen de lutter contre le « commando » contre les militants de la direction, la tentative de fonder une centrale syndicale indépendante en sont les manifestations les plus éclatantes.

Tant que les circonstances politiques et sociales ne peuvent se généraliser, mais elles restent ouvrière.

Comment sont appliquées ces méthodes de combat ? Ce que notre camarade Lucien RIOUX explique dans « Le Simca » est bien gardé.

## Le Syndicalisme « maison »

En dehors de la C.G.T., corps étranger dans l'entreprise, deux syndicats se partagent la représentation des ouvriers de la SIMCA. Du premier, le plus faible, le syndicat « autonome », ne peut être dit grand chose. Il se manifeste rarement et quand il le fait on se demande ce qu'il veut dire.

Voici un extrait de tract distribué par lui : « Nous, syndicat autonome, nous n'avons pas voulu jusqu'à ce jour entamer une polémique démagogique pratiquée par certaines centrales qui se prévalent d'exister depuis plus de quarante années, ce qui ne les a pas empêchées de conduire le monde du travail dans l'impasse actuelle, tant par leur incapacité que leur féodalité aux partis politiques ».

« Nous, cadres, employés, ouvriers, à tous les échelons, nous avons depuis des années participé par notre travail à la prospérité de la SIMCA, mais hélas, pas à la nôtre ! »

La production et la productivité ne doivent pas être à sens unique !... La participation aux bénéfices doit être réelle, à savoir un sursalaire correspondant à une productivité légalement déterminée. Mais avant tout... il faut rajuster nos salaires ! »

Cette « énergie » du syndicat autonome ne paraît pas sérieusement inquiéter la direction des usines. Les distributeurs de tracts autonomes sont rarement brimés. Les « Echos Simca », organe officiel, rangent « autonomes » et « indépendants » dans la même rubrique : « Syndicats libres ». En échange de quoi les délégués autonomes ne prennent jamais part contre la direction lorsque celle-ci décide le licenciement de délégués C.G.T. A noter que la présence du syndicat SIMCA à la Confédération Autonome du Travail gêne considérablement les syndicalistes authentiques majoritaires dans cette centrale. En fait, à la SIMCA, l'organisation autonome paraît servir de trop-plein chargé de recueillir les éléments trop rebutés par les aspects curieux du syndicat indépendant... Car le syndicat indépendant est l'enfant chéri de la SIMCA. Pas de brimades contre lui, aucune entrave à son activité, au contraire.

Deux témoignages de militants C.F.T.C. au Tribunal de Puteaux : C. F... : « Je crois que le délégué du Syndicat indépendant disposait de plus de loisir que le délégué C.G.T. »; J. L... : « J'ai été étonné ».

# e et commandos

du Parisien Libéré, SIMCA est sans doute un antestable et rapide (servie, il est vrai, par une publi-

SIMCA est aussi un symbole, mais un symbole bien peut pousser à entrer. Pourtant, les salaires y sont -averti, l'entreprise apparaît un modèle de société faisant profiter des bénéfices que lui procure son

est une entreprise fasciste, et sans doute la seule

vit encore dans de nombreuses régions : c'est un syndicats ouvriers, mais avec de petits moyens. Il contre-courant.

admis que le meilleur moyen de lutter contre la gâteau et, ainsi, de retirer leur virulence aux reven-

ux formes : c'est l'implantation en France des mé- Allemagne par les nazis. C'est une politique d'avan- pression contre les organisations syndicales indépen- brutale envers les militants ouvriers.

tion de SIMCA est le pendant des syndicats fascistes «ca» frôle les S.A. de l'Allemagne hitlérienne.

firme française et internationale emploie de telles onge que SIMCA fut autrefois une simple filiale de t que ses principaux dirigeants sont des Italiens, ue l'on sait que son président, M. PIGOZZI, a rejoint de guerre de l'Italie à la France, se montrant ainsi

et principal de lutter socialement et économiquement r onat libre d'imposer les cadences et les horaires qui QUEMENT contre la classe ouvrière. Les attaques riers, les syndicats, les hommes politiques de gauche, pendante, la liaison avec l'extrême-droite de l'U.N.R.

onomiques ne s'y prêtent pas, les méthodes Simca danger permanent contre l'ensemble de la classe

Quelles en sont les manifestations essentielles ? C'est dans toute la mesure du possible, car le « secret

des facilités dont disposait le délégué du Syndicat Indépendant, facilités dont ne dispose pas le délégué C.G.T. ». Certains, qui ne sont même pas élus jouent pratiquement le rôle de délégués et bénéficient d'un nombre d'heures de délégation assez considérables. En vertu de quoi, ils évitent d'engager de véritables luttes revendicatives, se contentant de limiter leur action à la défense des mots d'ordre mineurs : bleu de travail, aération, douches, etc. En vertu de quoi également, ils vont essayer de rendre un grand service à la direction SIMCA : tenter de lui offrir, purement et simplement, la Confédération Générale des Syndicats Indépendants C.G.S.I.)... Rares sont les entreprises qui ont à leur service une centrale syndicale.

## Les Négriers modernes

Quel intérêt y avait-il pour la SIMCA à contrôler la C.G.S.I. ? Il est difficile de répondre. Bien sûr, il est toujours utile à une entreprise de pouvoir influencer une organisation capable de défendre, sur le plan extérieur (au Conseil Economique notamment) sa politique. La C.G.S.I. lançant, par exemple, une campagne pour le développement de l'industrie automobile pouvait rendre de grands services à la société. Mais cette explication semble quelque peu insuffisante et il paraît nécessaire de faire intervenir d'autres éléments tels que les partis politiques : l'U.N.R., par exemple. On sait que plusieurs élus U.N.R. sont membres du personnel Simca, que des cars appartenant à l'usine ont transporté les « délégués ouvriers » au Congrès U.N.R. de Bordeaux en septembre 1959. Disons donc qu'il n'y a pas de liens, mais une grande amitié, amitié telle que la SIMCA et l'U.N.R. auraient pu contrôler en commun la C.G.S.I. L'opération a échoué. Pour conquérir la centrale, le syndicat SIMCA devait en expulser le secrétaire général, Sulpice Dewez, qui manquait par trop de souplesse. Sur le déroulement tragi-comique des événements, il vaut mieux laisser parler Sulpice Dewez, l'homme à abattre. Il explique : « Depuis les élections législatives, des journaux... n'ont pas manqué d'évoquer l'intention émise par quelques élus de l'Union pour la Nouvelle République de « constituer » une centrale U.N.R. Quelques ignares en syndicalisme ouvrier... ont cru le plus sérieusement du monde n'avoir qu'à lever le petit doigt pour voir déferler... les cohortes organisées de Force

Ouvrière, de la C.F.T.C., des Autonomes et même de la C.G.T., avec armes et bagages, cadres en tête. A République nouvelle, syndicalisme nouveau, anno- naient-ils... De la lune, la réalité les ramena sur terre. C'est alors qu'on se tourna vers la C.G.S.I. ». Et Dewez raconte : « Un véritable complot est mis au point, un congrès « organisé » à Saint-Mandé où Jacquet, l'éventuel remplaçant du secrétaire de la C.G.S.I. a amené avec lui, par cars, 175 « délégués », congrès qui se termine par un match nul. Puis, dans une confusion extrême, un nouveau congrès est monté par le syndicat SIMCA, qui érige une nouvelle C.G.S.I. dirigée entièrement par des employés de la firme, Jacquet, Courtecuisse (ancien député M.R.P. du Nord passé au R.P.F.), « doublure de Léon Delbecque aux républicains so- ciaux » et « responsable des fantomatiques « Comités Ouvriers » de l'U.N.R., et un étonnant personnage, Fiorentino ».

Les polémiques de succèdent avec le « Syndicat Simca », le téléphone de la C.G.S.I. est coupé, les notifications d'huissiers arrivent les unes après les autres, un commando tente de s'emparer des locaux de la Centrale.

Un grand article du numéro de mars 1959 du « Syndicaliste Indépendant » porte comme titre : « Sus aux négriers modernes. Un trafic ignoble qu'il faut faire cesser : la dime d'embauche imposée aux Nord-Africains » et évoque les faits suivants : dans plusieurs usines de la région parisienne, les ouvriers d'origine nord-africaine devaient verser, pour prétendre à un emploi, des sommes assez considérables, de 10 à 20.000 francs. A l'usine de Poissy, un nommé L..., s'occupant de l'embauche des Nord-Africains, pratiquait ce commerce sous le couvert du Syndicat Indépendant. Le secrétaire du syndicat G..., l'ayant pris sur le fait, le fait licencier. Trois jours après, G... reçoit un avertissement de la direction du Personnel tandis que L..., le « négrier », était réembauché « sur les instances de F... », à l'usine UNIC Quant à ce F..., laissons Dewez en parler : « Si l'on se rapporte aux nombreuses plaintes formulées par les ouvriers marocains auprès de leur Ambassade..., il apparaît que si notre bonhomme avait montré en Algérie des aptitudes à faire « suer le burnous », il comprit très vite qu'installé dans ses nouvelles fonctions, s'il ne pouvait plus le faire suer, lui était possible, par contre, de le faire « cracher ». Et, évoquant sa rencontre avec un personnage « très au courant », Dewez affirme : « Ce personnage prit un bout de papier et un crayon, pour faire devant nous une multiplication, en nous déclarant : « F... fit embaucher à Nanterre quelque 500 Marocains ; reprenons une moyenne de dix mille francs par tête, cela fait cinq millions ». Et il ajouta, en l'appuyant d'un sourire entendu et malicieux : « Je croyais que cet argent-là allait à la Confédération ».

## Un commando très sportif

Dans cette enquête, on ne quitte pas si facilement le domaine du fait divers. Après le chapitre « dime à l'embauche », on pourrait intituler ce paragraphe « coups et blessures ». De temps à autre, les militants C.G.T. et, plus rarement, les militants C.F.T.C., sont attaqués lors de la distribution de tracts ou à des occasions diverses. Parfois, les violences sont si importantes qu'elles ont droit aux honneurs de la presse. Par exemple, quelques jours avant le référen- dum de septembre 1958, dans le courant du mois, des distributeurs de tracts cégétistes et commu- nistes se sont faits, comme à l'accoutumée, matra- quer à Poissy. A Nanterre, la C.G.T. prévoit un dispositif de protection. Le mardi 23, plusieurs mi- litants commencent à distribuer leurs tracts et, bien entendu, subissent aussitôt l'assaut des « com- mandos ». Immédiatement, des renforts viennent à la rescousse et repoussent les « commandos » dans l'usine. C'est alors que des coups de feu claquent : quatre militants du P.C. sont blessés. Pour tout le monde, il ne fait pas de doute que ce sont les « commandos » qui ont tiré ; pour tout le monde, sauf pour la majorité de la presse qui, dans la crise d'hystérie qui prépare le succès du « oui », ne craint pas de titrer : « Les communistes attaquent les ouvriers de SIMCA ». Une fois n'est pas coutume, les « commandos » ont eu, dans l'échaffourée, un blessé sérieux, mais, lui, blessé à coups de matraque...

L'action des commandos dépasse d'ailleurs le cadre relativement étroit des usines SIMCA. Ils interviennent dans la vie politique, poursuivant d'une haine particulière les partisans de Pierre Mendès-France. Et c'est une énumération assez frappante : mise à sac de la Salle Wagram lors d'un congrès radical ; bombes lacrymogènes pendant un meeting au Cirque d'Hiver ; agression contre M. Hovnanian pendant une réunion, etc.

Qui sont donc ces « commandos » ? Principalement, semble-t-il, des anciens d'Indochine ou des rapatriés d'Afrique du Nord employés par la SIMCA. Mais là s'arrêtent les renseignements précis qu'on possède sur leur compte. « Sois prudent au sujet des com- mandos, me dit un militant. N'affirme pas trop de choses. On sait, dans l'usine, qu'ils existent, mais on ignore leur organisation. Il y en a sans doute

au « judo-club » qu'animait le Docteur Toutain, aujourd'hui député U.N.R. ; il y en a sans doute aussi dans les services de sécurité de l'usine, et parmi les cadres du Syndicat indépendant, mais tous les judo- kas, tous les membres de la sécurité et tous les responsables indépendants n'en font pas partie ». Dans une note rédigée à l'intention d'un groupement d'ingénieurs chrétiens, un licencié de la C.F.T.C., Jacques L..., conte : « Dans l'atelier, un délégué indépendant faisant partie du commando-maison, dans ses moments d'ébriété alcoolique, me décrivait assez facilement son emploi du temps, ses déplacements à l'extérieur de l'usine — repas annversaires avec la direction, propagande politique — et aussi pour empêcher certains débrayages dans l'usine ou dans d'autres du groupe SIMCA ; me parlant de certains camarades qu'il avait découvert communistes et qu'il venait de réussir à faire licencier, ou d'un Nord-Africain faisant partie d'un réseau F.L.N. auquel il a fait subir le même sort. Je me souviens qu'un jour il me montra un revolver qu'il portait en permanence sur lui.

« Dans l'atelier, une allée et venue incessante de gars comme lui, faisant partie du « commando » et, en même temps délégués du personnel, venaient le voir le matin et partaient avec lui pour ne revenir qu'au soir, ou quelquefois le lendemain matin, car les heures de délégation abondent pour ce genre d'exercice ».

## Simca fait confiance au pouvoir fort

On comprend mal, me direz-vous, que la direction d'un groupe aussi important que la SIMCA continue à employer ces méthodes de commandement alors qu'on découvre partout ailleurs qu'il est temps de revoir les vieux procédés et nécessaire de trouver les moyens d'associer les travailleurs à la vie de l'entreprise. « Crois-tu que sans une telle pression permanente, les ouvriers accepteraient aussi facilement les cadences, le manque de sécurité ? » dit un des licenciés. « Terrorisés, vivant sous la menace du licenciement, ils avalent tout ».

Le rapport que la C.F.T.C. a rédigé sur SIMCA (rapport que j'ai largement utilisé ici) donne un exemple assez convaincant : « 1959 : l'Aronde ordinaire vit ses dernières heures, alors que la P.60, à Poissy, est en pleine croissance. Cette agonie de l'Aronde à Nanterre, qui dure d'octobre 1958 à fin janvier 1960, ne se fit pas sans soubresauts difficiles à atténuer et dont les contre-coups seront, en définitive, encaissés par les travailleurs. SIMCA réorga- nise sur leur dos.

● Dans les secteurs de ferrage, d'abord :

- des centaines de travailleurs sont mutés à Poissy,
- de nombreux travailleurs sont déclassés,
- des variations d'horaires sont imposées,
- des licenciements en nombre imposant s'effectuent (à chaque fois qu'un travailleur refuse le déclassement ou la mutation qui lui est proposée).

● Dans le secteur Mécanique et Presses, par contre, la production monte en flèche pour assurer la marche des chaînes P.60 à Poissy :

- les cadences s'accroissent,
- les heures supplémentaires s'accumulent : cer- taines équipes font jusqu'à douze heures par jour, dont seulement 30 minutes de repas... des ouvriers tombent malades.

De tout cela, il n'est jamais question...

● Il faut encore ajouter le transfert du départe- ment SOMECA « amortisseurs » de Saint-Denis à Nanterre dans le courant de l'année :

- des centaines de femmes passent ainsi de Saint- Denis à Nanterre avec tous les problèmes de transport, de vie familiale que cela peut sous- entendre.

De tout cela, il n'est jamais question non plus. Nulle prise de position des Indépendants et des Autonomes. Nul écho d'interventions ou de réunions au Comité d'Entreprise, nulle information.

Et puis, si l'on rapproche l'attitude de la SIMCA à l'égard de son personnel des prises de position politiques adoptées par ses subordonnés, on peut remarquer plusieurs constantes : la fidélité à un anticommunisme qui passe du soutien à « Paix et Liberté » à l'appui de l'U.N.R. Mais, appuyant l'U.N.R., la direction n'en devient pas gaulliste pour autant. Elle s'opposera à la grève du 1er février 1960 et sanctionnera un délégué C.G.T. coupable de l'avoir menée. « Nous avons toujours été contre les grèves politiques, dit un chef de service, je ne vois pas pourquoi nous soutiendrions celle-là. » En fait, toujours et partout, la SIMCA fait confiance au pou- voir fort. Dans la ligne politique générale comme dans le mépris observé à l'égard du personnel et dans le système de délation et de coercition adopté dans les ateliers, on sent la nostalgie qui fit les beaux jours de l'Italie jusqu'en 1943. Mussolini a laissé des regrets, et pas seulement chez notre sœur latine...

Lucien RIOUX

## SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

## COTES-DU-NORD

## ELECTIONS CANTONALES

Dans le canton de Lezardieux, le P.S.U. présentait le camarade Le Beaudour, qui obtint 1.083 voix, premier candidat de gauche. C'est un beau succès, obtenu après une campagne de propagande excellente dans un canton en majorité cléricale. Le candidat arrivé en tête — avec 2.187 suffrages — se présentait « sans étiquette ». Le second est un « républicain du centre », qui n'a obtenu que 1.210 voix. A signaler près de 2.000 abstentions sur 6.886 électeurs inscrits. Il y a ballottage.

## PUY-DE-DOME

A Clermont, Thiers et Billom, devant des auditoires nombreux et intéressés, Edouard DEPREUX et Pierre BELLEVILLE ont exposé les positions économiques et sociales et la politique du P.S.U. face aux événements actuels. P. BELLEVILLE stigmatisa la politique « de prestige » pratiquée par le gouvernement au détriment des intérêts des travailleurs tandis que le Secrétaire national exposa très clairement l'attitude de notre parti devant le problème colonial. Il rappela que le Maréchal Leclerc lui-même avait affirmé que « l'accès à l'indépendance des peuples colonisés était inévitable ». Abordant le problème algérien, Edouard DEPREUX rappela que depuis longtemps, le P.S.U. avait reconnu aux Algériens le droit de disposer d'eux-mêmes et affirmé que « la négociation directe avec les adversaires » était le seul moyen d'arrêter la guerre et de régler heureusement le problème de la coexistence des différentes communautés ethniques.

MEETINGS  
et  
RÉUNIONS

## DECEMBRE

- 15 MELUN : P. Belleville.  
16 BORDEAUX : Ed. Depreux.  
16 EVREUX : D. Mayer.  
16 CHARTRÉS : G. Martinet  
et M. Bridier (Salle des 3 Dé-  
tours).  
18 AMIENS : Fallas.

## POUR LES MAIRES P.S.U.

Le prochain Congrès des Maires de France aura lieu du

31 JANVIER AU 3 FEVRIER 1961.

La Commission Nationale d'Action Municipale engage vivement TOUS les Maires P.S.U. à participer à ce Congrès et signale qu'à cette occasion, une « Rencontre-Vin d'Honneur » est prévue pour tous nos camarades le

## MARDI 31 JANVIER

à 20 h. 30, à la Mairie d'ALFORTVILLE. Un service de voitures sera organisé.

Cette réunion nous permettra d'envisager les moyens d'une collaboration permanente. Que tous nos maires devant participer à ce congrès retiennent cette date et se fassent connaître à Roger BEAUNEZ, 8, rue Henner, Paris-9<sup>e</sup>.

## CERCLE GERMINAL

## LUNDI 19 DECEMBRE

à 20 h. 30, Salle Montespan, 9 bis, avenue de Montespan, Paris-16<sup>e</sup>, conférence avec Andrée Michel (C.N.R.S.), Jacques Derogy et Mme le Docteur Weill-Hallé :

LE STATUT DE LA FEMME  
ET LE BIRTH-CONTROL

## PARIS-RIVE GAUCHE

## LE MARDI 20 DECEMBRE

à 20 h. 30, au Studio du Val de Grâce, 30, rue Henri-Barbusse, projection d'un film de Richard Brooks : « Graine de Violence » (Interdit aux moins de 18 ans)

## EURE

## MEETING A LOUVIERS

A l'Hôtel de Ville de Louviers, devant plus de 250 personnes, en présence du Maire, du Conseil Municipal et de Jumelle, Conseiller Général de l'Eure (tout le Conseil Municipal de Louviers est P.S.U.), Charles Henu, Membre du Bureau National, a précisé la situation politique et la position du P.S.U. à la veille du référendum et au regard des dramatiques événements d'Algérie. Un dîner amical a réuni plusieurs maires du canton, les membres de la Section de Louviers, sous la présidence de Pierre Mendès-France.

## SEINE

PARIS-XIV<sup>e</sup>

La Section P.S.U. du XIV<sup>e</sup> organise pour le

## DIMANCHE 18 DECEMBRE 1960

une grande vente de masse de TRIBUNE SOCIALISTE.

● Six points du XIV<sup>e</sup> seront visités par les diffuseurs :

- Rue Daguerre : 10 h. 15.
- Rue de l'Ouest : de 10 h. 20 à 10 h. 35.
- Métro Plaisance : de 10 h. 40 à 10 h. 55.
- Carrefour Didot-Alésia : de 11 h. à 11 h. 15.
- Porte d'Orléans : de 11 h. 20 à 11 h. 35.
- Place d'Alésia : de 11 h. 40 à 11 h. 55.

Les camarades désireux de s'initier à la diffusion publique de notre presse sont cordialement conviés de se joindre à nous.

Des voitures seront à la disposition de tous.

## Rendez-vous :

## DIMANCHE 18 DECEMBRE 1960

à 9 h. 45

## DEVANT LE CAFE « L'ORIENTAL »

## BOBIGNY

La Section a organisé, dimanche matin, au Marché couvert Edouard-Vaillant, une distribution de tracts sur la paix en Algérie. Près de 2.000 tracts ont été accueillis avec sympathie et intérêt par la foule présente.

## "C.E.S." PROGRAMME

## ● DEGRE MOYEN

(Tous les lundis à 20 h 30., 17, rue de Chaligny, Paris XII<sup>e</sup>. Métro : Reuilly-Diderot.)

(entrée par la cour) Tél. DOR. 23-96

## 19 décembre :

QU'EST-CE QUE LE SOCIALISME ECONOMIQUE ?

(Série : Initiation aux problèmes économiques.)

## ● DEGRE SUPERIEUR

(Mardi et mercredi, à 20 h 30, 44, rue de Rennes, Paris VI<sup>e</sup>. Métro : St-Germain-des-Prés.)

## 20 décembre :

DEVANT L'HISTOIRE CONTEMPORAINE MARX GAGNANT OU PERDANT ?

(Série : Marx et l'Histoire - E. Labrousse.)

## 21 décembre :

DEBAT-RECAPITULATION DES COURS DE LA SERIE

MARX ET LA PHILOSOPHIE

Voir « T. S. » n° 26, du 5 novembre, p. 2, col. 1-2.

Pour tous renseignements : « C.E.S. », 17, rue de Chaligny.

POUR L'UNITÉ de la GAUCHE  
AU RÉFÉRENDUM

## Une lettre du P.S.U. aux Partis et aux Syndicats

DÉSIREUX de maintenir l'unité des forces qui veulent la Paix par la négociation en Algérie, le P.S.U. a adressé, dès le 9 décembre, la lettre ci-dessous au P.C., à la S.F.O., à l'U.D.S.R., à l'U.F.D., à la C.G.T., à F.O., à la F.E.N., ainsi qu'à l'U.N.E.F. :

« Notre Parti a, comme vous le savez, pris contact avec les principales organisations politiques de la gauche française, avec les différentes centrales syndicales, ainsi qu'avec la Fédération de l'Education Nationale et l'Union Nationale des Etudiants de France, afin de savoir s'il était possible de déterminer une position commune en face du prochain référendum.

« Au terme de ces consultations, nous croyons pouvoir dire qu'un accord existe sur deux points essentiels :

« 1<sup>o</sup> Le référendum du 8 janvier a été délibérément placé sous le signe de l'équivoque, les électeurs étant appelés à approuver à la fois le principe de l'autodétermination et des dispositions qui vont à l'encontre de ce principe.

« 2<sup>o</sup> La véritable question demeure celle du rétablissement de la Paix, celui-ci impliquant que s'ouvre sans délai une négociation sur les conditions du cessez-le-feu et sur les garanties de l'autodétermination.

« Cette double constatation devrait logiquement conduire l'ensemble de la gauche à une position négative à l'égard du référendum. Les contacts que nous avons pris nous montrent cependant que ce n'est pas sur cette base que peut se faire aujourd'hui l'unité des partisans d'une paix négociée. Prise dans l'engrenage d'un système plébiscitaire qui lui interdit de faire connaître son vrai choix, la gauche a tendance à se diviser, la principale préoccupation des uns étant de ne pas voter comme les autres, la principale préoccupation des autres étant de ne pas aider le Général de Gaulle à prolonger la guerre par le biais d'une nouvelle expérience « baou-daïste ».

« Plusieurs de nos interlocuteurs ont cependant évoqué devant nous l'éventualité d'une autre voie : celle d'un refus massif de participer à la comédie électorale organisée par le régime. Ce refus pourrait revêtir deux formes : le dépôt dans les urnes de bulletins favorables à la négociation, et l'abstention. Si toutes les formations populaires et si toutes les organisations syndicales acceptaient de préconiser une telle attitude, il serait possible d'obtenir que les bulletins pour la paix se comptent par millions et que le pourcentage des abstentions dépasse de loin celui du référendum de 1958.

« Nous n'ignorons évidemment aucune des difficultés que soulève une telle position. Mais nous considérons que l'unité de la gauche est la condition principale d'une lutte efficace pour la Paix. C'est pourquoi nous vous demandons de nous faire connaître le plus rapidement possible si vous êtes prêts, comme nous le sommes nous-mêmes, à vous rallier à l'idée d'une grande campagne nationale du refus du plébiscite et du refus de la guerre, aboutissant au boycott de la consultation du 8 janvier.

« Le Conseil National extraordinaire de notre Parti qui se réunira le 18 décembre tiendra compte de votre réponse dans la décision qu'il aura à prendre. Il va de soi que nos efforts pour favoriser et développer l'action commune pour la négociation et la paix ne s'arrêteront pas, durant ces semaines, aux seuls problèmes soulevés par le référendum. La journée du 27 octobre a montré que ce sont les actions de masse qui permettent le mieux d'affirmer la volonté pacifique de la jeunesse, des travailleurs et des démocrates. Nous souhaitons que de nouvelles actions puissent avoir lieu dans un avenir très proche et avec le concours de tous »

13 décembre 1960.

## UN APPEL DU SECRETARIAT DU P.S.U.

Notre Parti Socialiste Unifié est en plein essor. Les adhésions affluent. Les jeunes sont pleins d'enthousiasme. Nous sommes néanmoins cruellement handicapés par la médiocrité de nos ressources financières. Nous ne disposons pas d'un personnel en nombre suffisant pour assurer le travail indispensable.

Il y a des portes — que d'autres connaissent bien — auxquelles nous refusons de frapper.

C'est à vous tous que nous nous adressons. Pourquoi ceux d'entre vous qui le peuvent ne s'imposeraient-ils pas volontairement une cotisation mensuelle supplémentaire ?

Si 100 amis versaient chacun 5.000 francs par mois, nous disposerions dans une année de 6 millions qui seraient les bienvenus.

Les uns pourront fixer leur apport à 10.000 francs, davantage peut-être, d'autres à 1.000 ou 2.000. Certains d'entre vous feront une collecte autour d'eux pour nous en envoyer le montant.

Retournez-nous au Siège du Parti, 8, rue Henner, PARIS-9<sup>e</sup>, la déclaration ci-dessous, et versez à Maurice KLEIN, 37, rue de Trévisse, PARIS-9<sup>e</sup>. (C.C.P. 4435-35 Paris) votre première mensualité.

A tous merci et en avant pour le socialisme authentique.

Je, soussigné (nom, prénoms, adresse) .....

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de ..... NF.

Signature :

## A NANTERRE :

## LES JEUNES ONT DIT NON A LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les jeunes en ont assez. Les jeunes veulent affirmer leur refus de cette guerre insensée. L'heure n'est plus à l'information, aux palabres. Nous voulons dire notre révolte, publiquement, massivement. Il faut sortir dans la rue. Il faut que les différents quartiers de Paris, les différentes localités de banlieue entendent les jeunes affirmer leur hostilité résolue à la poursuite de la guerre.

Telle est la volonté des J.S.U.

Dimanche, à Nanterre, 150 jeunes et une centaine de camarades P.S.U. de Seine-Ouest ont manifesté pendant une demi-heure. Sur les pancartes, les bande-

rolles : « LIBEREZ LIECHTI, BOISGONTIER, MIGNERAT », « LA PAIX SE NEGOCIE », « LA JEUNESSE DIT NON ».

La manifestation, qui s'est déroulée sans incident, se termina par un court meeting au marché. Le public, favorable, approuvait notre action, acquiesçait à nos mots d'ordre.

Cela fait six ans que dure la guerre. La jeunesse n'est pas décidée à accepter une nouvelle année d'Algérie.

D'autres localités verront bientôt la résolution de cette opposition.

SIIMON,

du Comité Parisien J.S.U.

## TEXTES DU CONGRÈS D'UNIFICATION DU P.S.U.

- CHARTE POUR L'UNIFICATION SOCIALISTE.
- ELEMENTS DE PROGRAMME DU P.S.U.
- DISCOURS D'EDOUARD DEPREUX, GILLES MARTINET, J. POPPEREN

Une brochure de 58 pages — 0 NF 70 l'exemplaire.

Commandes 8, Rue Henner, PARIS-9<sup>e</sup> — C.C.P. Maurice Klein 44.35.35

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

Imprimerie René-Boulanger  
60, rue René-Boulanger, PARIS-10<sup>e</sup>

— Travail exécuté —  
par des ouvriers syndiqués

TRIBUNE SOCIALISTE  
Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié  
Rédaction : 8, rue Henner, PARIS-9<sup>e</sup>  
Administration : 54, boulevard Garibaldi  
PARIS-15<sup>e</sup> — Tél. : SUF. 19-20 et 19-21

# LA HAUSSE DU COUT de la VIE et ses répercussions sociales

L'Assemblée Nationale, le Sénat, les Conseils généraux et municipaux examinent leurs budgets respectifs. Le Français moyen a aussi le sien, et pour l'équilibrer, différentes catégories sociales n'ont d'autre ressource que de se priver sur des postes pourtant essentiels. C'est qu'en effet, pour un grand nombre, la baisse du niveau de vie est particulièrement alarmante.

Au cours de ces derniers mois on a pu constater des hausses importantes sur des denrées alimentaires, les loyers, les fournitures scolaires. Le journal Les Echos pouvait affirmer que les Français consomment moins depuis deux ans.

## En trois ans : 30 % d'augmentation

Si l'on s'en tient à l'indice d'ensemble des 250 articles, on remarque une augmentation de plus de 30 % entre le printemps 1957 et octobre 1960. Et si l'on tient compte du budget-type beaucoup plus juste établi par l'Union Nationale des Associations Familiales, la hausse se chiffre à 39 % pour cette période de trois ans.

Or, dans le même temps, compte tenu de l'augmentation moyenne des ressources d'une famille d'ouvrier ou d'employé ayant deux enfants, le pouvoir d'achat de celle-ci a baissé de quelque 5 %, si on se réfère à l'indice officiel des 250 articles. Cette diminution est encore plus élevée pour les salariés du secteur public et nationalisé puisque, selon l'Institut de la Statistique, le pouvoir d'achat d'une famille de petit fonctionnaire est inférieur d'environ 6 % à celui d'il y a trois ans. Pour comparaison avec le budget-type de l'U.N.A.F., cette baisse atteint de 9 à 10 %. La détérioration du pouvoir d'achat est d'autant plus sensible que de 1949 à 1957, le niveau de vie avait augmenté en moyenne de 4 % par an. Il faut encore savoir, pour apprécier cette dégradation, qu'entre 1957 et 1960 la production des travailleurs s'est accrue de 15 % et la production industrielle de 20 %. Pendant ce temps, selon le rapporteur de la Commission des Finances au Sénat, l'indice des actions en Bourse grimpeait de 82 %, ce qui calculé, en francs constants, représente une majoration de 65 %.

Les disparités de niveau de vie s'amplifient également selon l'importance de la famille. Et bon nombre d'entre elles sont en-dessous du minimum vital. A partir de chiffres officiels, on constate qu'en moyenne une famille de deux enfants habitant la région parisienne vit avec 64 % de ce qui est reconnu comme étant essentiel. Les allocations familiales n'ont en effet augmenté que de 14 % en trois ans, alors que les prix progressaient de plus de 30 %. Alors que de 1952 à 1960, le S.M.I.G. a augmenté dans la proportion de 60 % et le budget familial tel qu'il est établi par l'U.N.A.F. de 52 %, les prestations familiales n'ont été majorées que de 14 %. Soit 4 fois moins.

## Des sacrifiés : les vieillards et les handicapés physiques

Mais il est une autre catégorie sociale encore plus sacrifiée : ce sont les personnes âgées et les handicapés physiques. Sur 5 millions de Français ayant plus de 65 ans, plus de la moitié doivent, pour vivre, se contenter de moins de 5,50 NF par jour dans le cas de personne seule, et de moins de 3,50 NF par jour et par personne s'il s'agit de ménages.

Selon une étude de Mlle Vannier, de l'Assistance Publique :  
1.500.000 personnes âgées n'ont comme ressources que 2 NF par jour.  
1.000.000 : 3,50 NF et 1.200.000 : 4,50 NF.

Si on prend le meilleur des cas : celui où les deux conjoints sont chacun titulaire de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et où ils bénéficient de l'allocation supplémentaire, on s'aperçoit que la moitié à peine des besoins de base sont satisfaits. Dans le cas où chacun des conjoints

a droit à l'allocation supplémentaire, mais où la femme n'a que la majoration pour conjoint à charge, c'est seulement un peu plus du tiers des besoins de base (pourtant reconnus incompressibles) qui sont satisfaits.

Face à l'augmentation du coût de la vie, il faut encore savoir que toutes les allocations-vieillesse, à l'exception de l'allocation supplémentaire (1) sont inchangées depuis 1956.

Si on compare l'augmentation de l'indice officiel du coût de la vie et celle des ressources des allocations, on constate que sur la base 100 au 1<sup>er</sup> juillet 1956, l'indice des prix de détail à Paris se situe à 132,1 en septembre 1960, alors que l'allocation qui perçoit l'allocation spéciale et l'allocation supplémentaire en est au coefficient 108,8.

Ceci montre bien que la situation des personnes âgées déjà peu enviable en 1956 s'est encore dégradée dans des proportions importantes. Dans ces conditions, on comprend combien les augmentations de loyers, pour ne prendre que cet exemple, constituent pour les vieillards une charge supplémentaire hors de proportion avec leurs moyens, l'allocation-logement pour les personnes âgées n'étant toujours pas décidée... et sans doute loin de l'être. De plus, l'allocation compensatrice des augmentations de loyer n'est accordée qu'à la condition de ne pas avoir plus de 172.500 fr. de ressources. Or ce plafond a été fixé il y a plusieurs années, alors que les prix des loyers étaient plus faibles.

## 10 francs par jour

Le gouvernement parle d'augmenter l'allocation supplémentaire de 4.000 fr. par an pour les vieillards dont le revenu est inférieur à 135.200 fr. par an. Cela représente un peu plus de 10 fr. par jour. C'est là une aumône dérisoire quand on sait par ailleurs que les ressources du Fonds de Solidarité, détournées de leur objet, pourraient permettre de relever les diverses allocations à un niveau décent. Il ne devrait pas y avoir en France de vieillards dont les ressources soient inférieures à 60 % du S.M.I.G.

Le gouvernement a aussi institué une Commission d'étude chargée de proposer les meilleures solutions pour améliorer les conditions d'existence des personnes âgées. Mais la véritable solution n'est-elle pas avant tout dans une politique financière qui, au lieu de sacrifier des centaines de milliards à la poursuite de la guerre d'Algérie ou à la constitution d'une force de frappe, permette d'assurer une vie plus digne à ceux qui après avoir contribué à une plus grande prospérité générale méritent d'en avoir une part privilégiée.

Les conditions d'existence d'un très grand nombre de personnes handicapées (malades de longue durée, infirmes, grands aveugles, etc...) ne sont pas moins dramatiques, alors même qu'une véritable politique économique et sociale devrait être soucieuse de donner un revenu réel de remplacement à ceux qui sont privés de leur capacité de travail.

Pour ne s'en tenir qu'au seul aspect économique, les dépenses supplémentaires ne seraient-elles pas en partie compensées par des économies sur les hospitalisations ? Ces personnes âgées et handicapées sont des sous-consommateurs et les privations augmentent la fréquence des hospitalisations. Beaucoup de ceux qui, en effet, ne peuvent vivre chez eux encombrant les hôpitaux. Or, le coût minimum d'une journée d'hôpital est de 2.000 fr. environ. Pour trois semaines d'hospitalisation un vieillard coûte à la collectivité une somme à peu près identique à celle qu'il perçoit pour toute une année, au titre de son allocation-vieillesse...

A. Sauvy faisait justement remarquer que, « c'est à l'appui donné aux faibles, qu'on reconnaît la noblesse des sociétés, c'est même la source de leur propre force ». Nous en sommes loin ! Il est vrai que la politique de grandeur se situe sur un tout autre plan.

R. BEAUNEZ

(1) Pour bénéficier de l'allocation supplémentaire, le plafond de ressources annuelles pour une personne seule est fixée à 201.000 fr. et à 258.000 fr. pour un ménage.

# LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle rubrique : elle est destinée à donner aux travailleurs des informations sur les droits que leur confèrent les lois en vigueur et à les tenir au courant des changements qui peuvent être apportés à la Législation Sociale.

On trouvera, ci-dessous le premier article de cette rubrique dont Tribune Socialiste s'efforcera d'assurer la régularité.

## Les obligations de l'employeur

La législation a prévu que, dans les relations de travail, employeurs et salariés seraient tributaires d'un certain nombre d'obligations.

Lorsque le contrat de travail s'effectue normalement les habitudes et conventions collectives suffisent. Mais qu'un incident surgisse, que des circonstances particulières viennent modifier le contrat de travail, — alors le salarié se trouve devant des problèmes pour lesquels il n'a pas été préparé et il est, de ce fait, désavantagé. Les mêmes risques se retrouvent en ce qui concerne la législation sociale (Sécurité Sociale, loyers, etc.).

Il nous a donc semblé utile d'ouvrir une rubrique d'information consacrée à la législation sociale, ceci afin d'armer nos camarades dans leurs luttes quotidiennes.

L'article de cette semaine est consacré à un problème d'actualité :

Les obligations de l'employeur dans le cas de modification dans la marche de l'entreprise.

PAR suite de regroupements, de fusions, certaines sociétés se trouvent amenées à licencier du personnel ou à proposer des emplois aux salariés des sociétés dissoutes ou mises en sommeil.

Le Code de Travail dans son article 23 du Livre 1<sup>er</sup> (7<sup>e</sup> alinéa) indique que :

« S'il survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation de fonds, mise en société, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel entrepreneur et le personnel de l'entreprise. »

De ce qui précède, il ressort que cet article 23 s'applique dans le cas d'adjudication, vente volontaire, substitution de concession, nationalisation, location de l'entreprise, fusion, mise en gérance libre, coproduction, mise sous séquestre...

Il suffit que l'activité de l'entreprise reste la même.

Cet article s'applique à tous les contrats aussi bien à durée déterminée qu'à ceux à durée indéterminée, — à moins de clauses restrictives prévoyant la rupture en cas de cession.

• La cessation de l'entreprise, — sauf le cas de force majeure, — ne libère pas l'employeur de l'obligation de respecter le délai-congé.

• la prise en charge des contrats par le nouvel employeur s'applique dans tous les cas où la même entreprise continue de fonctionner sous une direction nouvelle (Cour de Cassation Sociale, 19-7-1945).

• L'ancien employeur est dans l'obligation de transmettre les contrats au nouvel employeur qui est tenu de toutes les obligations anciennes ainsi que de celles nées de l'ancienneté du salarié dans l'entreprise.

• En cas de rupture de contrat après ce transfert, les indemnités sont dues par le nouvel employeur si le congédiement est dû de son fait.

— Par contre, si le licenciement sans motif est opéré par l'ancien employeur peu de temps avant le transfert du personnel, il y a manifestement abus de droit pour mettre ce dernier dans l'impossibilité de recourir à l'art. 23. Cassation Civile 2 août 1933, il est de ce fait non valable s'il n'est pas accompagné des indemnités en usage dans la profession.

Le salarié qui refuse de travailler sous la nouvelle direction rompt volontairement son contrat de travail s'il continue à jurer des mêmes fonctions et avantages. (Cour de Cassation Sociale - 2 novembre 1956).

Toute modification unilatérale des conditions de travail doit être portée à la connaissance du salarié intéressé avant sa réalisation dans un délai généralement égal au préavis d'usage, — ceci de manière à lui permettre de faire connaître son acceptation ou son refus aux conditions proposées.

En effet les Tribunaux considèrent que le contrat écrit ou verbal liant l'employeur et le salarié, étant un contrat synallagmatique (c'est-à-dire qui contient des obligations réciproques) ne peut être modifié qu'après accord des parties. Les tribunaux se réservent le droit d'apprécier dans chaque cas particulier s'il y a modification réelle et non pas simple aménagement des conditions de travail et si cette modification est unilatérale.

• Ainsi le changement du lieu de travail est considéré comme une modification des conditions de travail devant recevoir l'acceptation préalable du salarié, sauf convention contraire stipulée dans le contrat, ou la convention collective.

• Le changement d'attribution, si le salarié garde sa qualification et sa rémunération n'est qu'un aménagement des conditions de travail, n'entraînant pas rupture de contrat.

• Au contraire s'il résulte un déclassement professionnel, même si les appointements sont maintenus, il y a rupture de la part de l'employeur. (Cassation Sociale - 30 mai 1958).

S'il y a acceptation de la part du salarié, il y a continuation du contrat sur de nouvelles bases. Par contre en cas de refus la rupture du contrat entraîne, — de la part de l'employeur — l'exécution des obligations en découlant, c'est-à-dire : observation des préavis d'usage et versement d'indemnité c. licenc. ment.

Le règlement doit être effectué par l'ancien ou le nouvel employeur selon que celui-ci ou celui-là a pris l'initiative du licenciement. (Tribunal Civil de la Seine - 2 mars 1951).

Le nouvel employeur a le droit de réorganiser ses services comme il l'entend et procéder aux licenciements (Cassation Civile - 10 mai 1933).

Les dispositions de l'art. 23 étant d'ordre public aucun contrat individuel d'emploi ne peut renfermer de clause prévoyant la résiliation en cas de modifications de la situation juridique de l'employeur.

Pierre PHILIPPE

Pour la campagne du référendum

NUMÉRO SPÉCIAL de

“ TRIBUNE SOCIALISTE ”

Une feuille recto-verso :

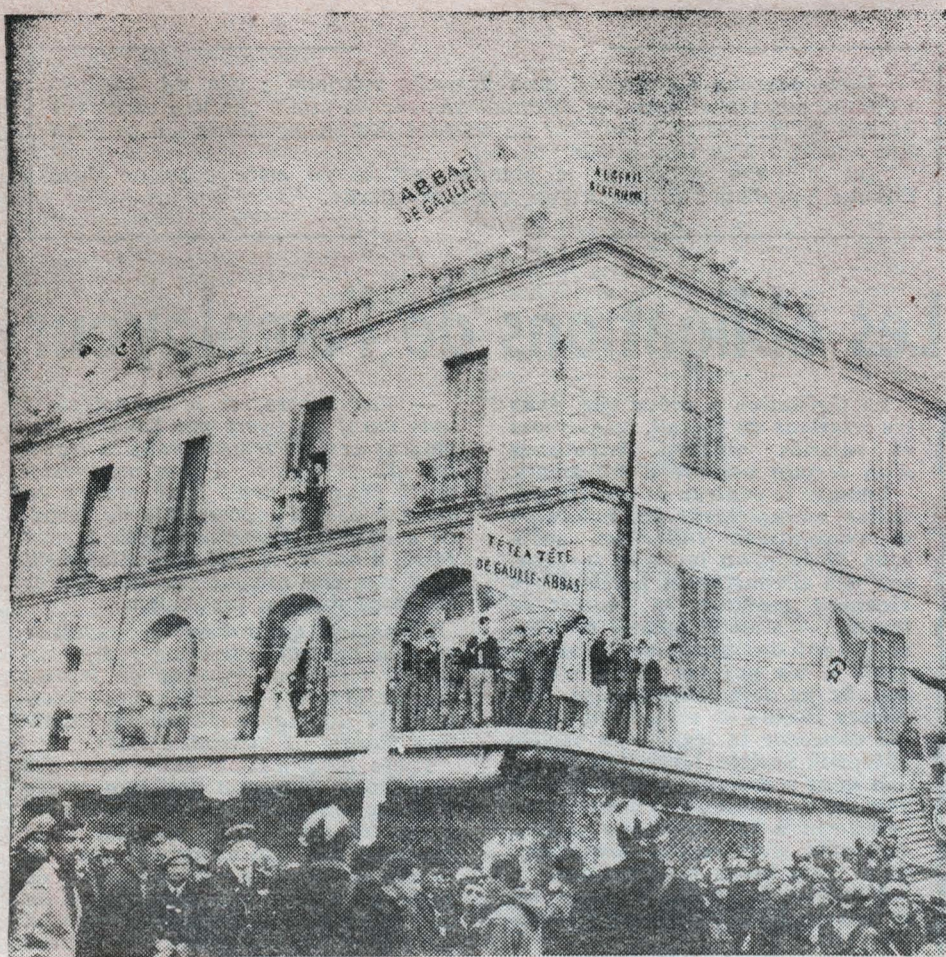
LA POSITION DU PARTI DEVANT LE REFERENDUM

QU'EST-CE QUE LE P.S.U. ?

PASSEZ IMMÉDIATEMENT VOS COMMANDES : 3 N. F. LE CENT

C.C.P. « Tribune Socialiste », PARIS 5826-65  
54, boulevard Garibaldi, PARIS-15<sup>e</sup>

# L'APPRENTI-SORCIER



(Photos Dalmás.)

LES 100 morts avoués des 11 et 12 décembre à Alger, c'est la réalité quotidienne de la guerre d'Algérie mise en pleine lumière. Certes, depuis des années, chaque jour voit des dizaines de morts sur l'ensemble du territoire algérien. Les estimations les plus modérées (celles du Gouvernement français) font état d'une centaine de milliers de victimes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Mais le 11 décembre, les événements se passaient au cœur d'Alger et d'Oran, devant des centaines de journalistes rassemblés en Algérie par le voyage de Gaulle. Jamais l'affrontement et le heurt entre les populations européenne et musulmane n'ont été aussi dramatiques, jamais, sinon le 8 mai 1945, lors des massacres du Constantinois, ou le 20 août 1955 lors des massacres de Philippeville.

Une fois de plus, c'est l'heure de vérité en Algérie et nul ne peut plus prétendre ignorer les données du drame, les leçons à tirer de l'événement.

Une fois de plus, le pouvoir, pourtant prévenu comme à la veille du 24 janvier, du 13 mai ou du 6 février, n'a pas su ou n'a pas voulu empêcher l'événement. La plupart des observateurs présents à Alger concordent sur ce point : ce sont les violences des émeutiers ultras depuis le 9 décembre qui ont déclenché les manifestations de la population musulmane. Or, ces violences étaient prévues et annoncées : on n'a rien fait pour les prévenir. L'impressionnant service d'ordre mis en place les 9 et 10 décembre a contenu les « émeutiers professionnels » ultras dont parle la Délégation générale, mais n'a pas reçu les ordres nécessaires pour les empêcher de nuire. Devant ces faits, on ne peut pas ne pas poser une question, semblable à celle qui est venue à l'esprit de beaucoup devant les conditions étranges dans lesquelles se sont déroulés le procès, puis la fuite de Lagailarde : « Le pouvoir n'a-t-il pas voulu provoquer les désordres ultras pour les exploiter ensuite dans sa propagande pour le « oui » au référendum vis-à-vis de l'opinion française ? » Les véritables apprentis-sorciers ne seraient pas alors Lagailarde et les hommes du F.A.F., mais de Gaulle et son entourage. Aujourd'hui, on parle de sanctions exemplaires contre les responsables des émeutes, mais on le disait aussi au lendemain du 24 janvier et on a vu depuis le procès Lagailarde...

## NOUS EN AVONS ASSEZ MAINTENANT, NOUS NE NOUS ARRÊTERONS JAMAIS

Certes, de Gaulle n'avait pas prévu la manifestation massive du patriotisme algérien des populations musulmanes, qui est le fait dominant et irréversible des événements du 11 décembre. Cette manifestation à Alger et à Oran s'explique sans doute par les provocations des Ultras qui cherchaient à obliger les Musulmans à participer à la grève et qui recouraient contre eux à la violence. Mais ce qui a été déterminant dans l'attitude des Musulmans, dans les villes visitées par de Gaulle comme dans les grandes cités algériennes, c'est la volonté de faire apparaître eux aussi en plein jour leurs sentiments profonds. Les cris d' « Algérie Algérienne » n'ont été pour eux que le moyen d'extérioriser leur patriotisme et leurs aspirations à la liberté et à l'indépendance. Pour eux, on le comprend facilement, « Algérie Algérienne » signifie la même chose qu' « Algérie libre » ou « Algérie indépendante ». Plusieurs journalistes font état de déclarations de Musulmans semblables à celle que rapporte le correspondant du « Monde » : « Nous voulons que de Gaulle négocie avec le G.P.R.A. : il n'y a pas d'autre référendum que celui-là. Jamais les élections n'ont été libres dans ce pays. Nous ne sommes pas contre de Gaulle, ni contre la France, nous sommes contre le colonialisme. Nous en avons assez maintenant, nous le disons, nous le montrons et nous ne nous arrêterons jamais ».

Le mouvement ainsi créé est irréversible : la poursuite des manifestations musulmanes malgré la répression du

11 décembre le montre bien. A l'occasion de l'enterrement des victimes du 11 une foule immense d'Algériens, aux clameurs de laquelle répondaient les cris des emprisonnés de Barberousse, a montré qu'elle était décidée à défendre sa dignité reconquise et à ne plus se laisser quadriller et encadrer par les paras ou « l'action psychologique ». Les 25.000 hommes du service d'ordre présents à Alger ne suffiront pas à empêcher que d'une manière ou d'une autre s'exprime la volonté d'indépendance et de liberté de la population algérienne.

Ce patriotisme s'est d'abord exprimé sans violence, jusqu'au moment où les Ultras ont réagi en entreprenant de véritables chasses aux Musulmans, provoquant en retour des violences de caractère anti-européen ou anti-israélite. De plus, l'intervention brutale des paras semble avoir aggravé considérablement les événements. Alors que, dans l'ensemble, C.R.S. et soldats du contingent évitaient autant que possible les incidents et les heurts, et qu'on a pu même signaler de véritables fraternisations entre appelés du contingent et Musulmans, les paras ont tiré sur les porteurs de drapeaux F.L.N. et sur les manifestants, en même temps qu'ils montraient leur évidente solidarité avec les partisans de l'Algérie française. Mais qui est responsable, sinon les autorités d'Alger et le pouvoir ? Qui a donné l'ordre d'amener les régiments de parachutistes, dont toutes les familles musulmanes conservent un cruel souvenir depuis la bataille d'Alger de l'hiver 1957 qui fit 3.000 disparus ? La plupart des appels diffusés par les généraux montrent que ceux-ci n'ont vu dans les événements du 11 décembre qu'une nouvelle bataille à mener contre le F.L.N. avec les moyens habituels : ratissage de la Casbah d'Alger et du « village nègre » d'Oran.

## SON ATTACHEMENT AU F.L.N. ET AU G.P.R.A.

C'est que la masse musulmane ne se contentait pas de manifester son patriotisme, mais affirmait aussi son attachement au F.L.N. et au G.P.R.A. Les généraux et les autorités d'Alger ont eu le réflexe habituel aux hommes d'ordre devant les mouvements populaires : l'explication par l'influence des « meneurs » et des « agitateurs ».

Les témoignages des journalistes permettent de montrer au contraire qu'il s'est agi d'une manifestation spontanée et peu encadrée, que la colère et l'exaspération devant les provocations ultras ont entraînée à la violence. Le caractère raciste, en particulier des violences contre la communauté israélite, en contradiction avec la politique affirmée par le F.L.N., semble bien confirmer cette explication.

Ainsi apparaît la brutalité de l'affrontement des populations, que la poursuite de la guerre n'a fait que durcir. Mais comment le pouvoir pouvait-il ignorer les risques évidents d'affrontement brutal que comportait le voyage du général de Gaulle ? Comment celui-ci peut-il parler de prendre une « exacte mesure » des réalités algériennes, comme si celles-ci étaient nouvelles pour lui ?

Pour empêcher l'affrontement, il ne pouvait suffire des incantations employées habituellement par le Président de la République dans ses voyages en France, des appels à l'union et à la fraternité, des éloges des « nobles villes » qu'il traversait. Bien plus, en recherchant systématiquement à se faire applaudir sur le thème de « l'Algérie algérienne » contre le thème de « l'Algérie française », de Gaulle a provoqué directement cet affrontement et a été lui-même l'apprenti-sorcier. Les journaux et la radio officielle exaltent le courage physique du général « pénétrant dans la foule hurlante ». Mais ce n'est pas ce genre de courage qu'on attend d'abord d'un homme d'Etat, mais le courage politique, qui consiste à voir la réalité en face et à dire la vérité à l'opinion.

Le fossé est si grand entre les deux populations, que parler d'association dans une même Algérie algérienne est un leurre ou une provocation, si on ne commence pas par assurer les conditions politiques de la coexistence. Sans quoi, c'est le Congo.

Pour avoir refusé de discuter avec les hommes du G.P.R.A. qui sont les seuls à pouvoir cautionner de leur autorité une solution en Algérie et à pouvoir garantir la coexistence des deux populations, de Gaulle s'est engagé dans une impasse : il est le premier responsable de l'affrontement du 11 décembre.

La politique algérienne gaulliste est ainsi mise en pièces. Certes, le mythe de « l'Algérie française » s'est lui aussi définitivement effondré dimanche dans le sang. Mais la troisième voie d'une Algérie Algérienne qui ne serait pas une Algérie libre et indépendante, sans que cela exclue son association avec la France, s'est révélée tout aussi illusoire. Si de Gaulle veut s'obstiner dans sa politique, il lui faudra faire une « Algérie Algérienne » qui serait comme « le royaume arabe » de Napoléon III, l'Algérie Algérienne de l'armée. Il lui faudra continuer de faire voter les Musulmans en camions militaires (et cela même sera, après le 11 décembre, plus difficile qu'autrefois). Ce serait alors le maintien indéfini de l'armée en Algérie (« l'œuvre d'une génération » comme dit Michel Debré) pour encadrer, rattacher, « pacifier » en attendant une nouvelle explosion plus grave encore. Ce serait le durcissement du régime, que ce soit sous l'action ou la pression des chefs militaires, ou par le jeu même du pouvoir autoritaire qui s'aggrave lorsque la réalité lui donne tort.

Il ne sert plus à rien de chercher à gagner du temps par des constructions artificielles à l'usage de l'opinion internationale ou française. Ce temps que veut gagner de Gaulle avec son référendum face à l'O.N.U. ou à l'opposition en France, c'est du temps perdu en Algérie pour les chances de solution pacifique, ce sont de nouvelles violences et de nouveaux massacres en perspective.

## POURQUOI REFUSER UNE NÉGOCIATION INELUCTABLE ?

Certains indices semblent montrer que la menace du partage serait agitée par le pouvoir comme une nouvelle manœuvre de désespoir pour sortir de l'impasse. Mais le partage est impossible sur le plan économique : Georges Servet l'a montré récemment dans « Tribune Socialiste ». Et il ne serait qu'une autre manière de prolonger la guerre et de maintenir l'armée dans un no man's land entre les deux populations. Qu'une telle solution de désespoir soit mise en avant par le pouvoir (par Michel Debré à l'Assemblée Nationale) permet de mesurer à quel désarroi il en est réduit pour refuser de faire la seule solution possible, celle de la négociation avec le G.P.R.A.

Que cette négociation doive porter tout à la fois sur le cessez-le-feu et sur les conditions et garanties de l'autodétermination, les événements du 11 décembre le confirment. Comment les masses musulmanes pourraient-elles croire que l'autodétermination puisse se dérouler sous le contrôle des paras, et alors que des traitements aussi différents sont réservés aux partisans de l'Algérie Française et aux partisans de l'Algérie Algérienne ?

En dehors de la voie de la négociation avec le G.P.R.A., il n'y a rien d'autre qu'une guerre plus absurde aujourd'hui que jamais, puisque menée au nom de la conception gaulliste de l' « Algérie Algérienne » contre la conception que se font les Algériens eux-mêmes de l' « Algérie Algérienne ». Comment accepter que plus longtemps encore des dizaines de victimes tombent chaque jour parce qu'on s'obstine à refuser une négociation inéluctable ?

Jean VERLHAC.

# ou L'HEURE de la VERITE